



PAGES 2
Secrétariat Général
PAGE 3 à 6
Statuts et Règlements
PAGES 7 à 17
Commission Départementale du Calendrier & Organisation des Compétitions
PAGES 18 à 25
Commission Organisation des Coupes
PAGES 26 à 35
Commission Football Animation
PAGES 36 à 39
Commission Futsal
PAGES 40 à 46
Commission Féminine
PAGES 47 à 48
CDIF
PAGES 49 à 51
Commission Départementale de l'Arbitrage
PAGE 52
Commission des Terrains et Installations Sportives
PAGE 53 à 56
Commission Départementale du Fair Play et de l'éthique
PAGE 57
Commission départementale de l'arbitrage section des lois du jeu

Une nouvelle version de la FMI !

Une nouvelle version (mineure) de la FMI (3.4.1) a été déployée sur les stores. Elle est déjà disponible sur le Play Store et le sera prochainement sur l'Apple Store.



[Lire la suite](#)

La belle opération «MESDAMES, FRANCHISSEZ LA BARRIERE ! »

« Maman enlève tes talons, mets tes crampons ! »



OPERATION BENEVOLE DU MOIS

Pour la saison 2016/2017, la Fédération Française de Football, consciente de l'importance du bénévolat dans la pratique du football, veut favoriser des bénévoles des ligues- districts et clubs.

RETOUR DES TROPHÉES

La date limite de retour des coupes au DVOF est fixée au lundi 03 avril 2017

Le Printemps du Fair Play... C'est parti !



Les plus beaux gestes de Fair-Play à l'honneur à partir du 12 mars 2017...

C'est sous l'égide du Comité de Direction du DVOF et de sa Commission Fair Play et Ethique que sera lancée l'opération "Le Printemps du Fair Play".

Mais concrètement, que se cache-t-il derrière cette opération ?

[Lire la suite](#)

FORMATION ARBITRE ASSISTANTE

Dans la peau d'une arbitre assistante pour le Festival Foot U13F

Afin de préparer au mieux le **Festival Foot U13F**, la Commission Féminines et la Commission D'Arbitrage avec le soutien du Cergy Pontoise FC vous proposent une formation réservée aux joueuses évoluant en U13F (U13F, U12F et U11F) qui devront **obligatoirement effectuer l'arbitrage à la touche** lors de cette compétition.



Cette formation aura lieu le : **Samedi 25 Mars 2017**

[Lire la suite](#)

INFO TIRAGES DES COUPES !

Le Mardi 28 Mars 2017 aura lieu le tirage :

COUPES DU COMITE

1/2 LUNDI SOIR Challenge Edmond RAULET du 10 Avril 2017

Le Mardi 4 avril 2017 aura lieu le tirage

Coupe du Val-d'Oise

1/4 CVO Féminines (U16^e) du 15 avril 2017

1/2 CVO 19 du 07 Mai 2017

1/2 CVO 17 DU 07 Mai 2017



SECRETARIAT GÉNÉRAL

14 MARS 2017

Dans le prolongement du Plan Régional de Prévention, le Comité de Direction du D.V.O.F. a décidé lors de sa réunion du 26 septembre 2014, la désignation de délégués officiels sur les rencontres de championnat Seniors Excellence (les frais étant à la charge du D.V.O.F.)

DÉLÉGATIONS - DÉSIGNATIONS

Rencontres du 19 Mars 2017

Anciens 1D / B

Match 18513913 : AC Bouffémont / RFC Argenteuil

Délégué M. Christian Maillet, à la charge de AC Bouffémont

U17 1D / A

Match 18526609 : FC Eragny / FAS Arnouville

Délégué M. Joseph Plassart, à la charge de FAS Arnouville

Rencontres du 26 Mars 2017

Seniors Excellence

Match 18507907 : RFC Argenteuil / FC St Brice

Délégué M. Luc Podan-Mavounzy

Match 18507908 : FC Deuil-Enghien / AAS Sarcelles

Délégué M. Michel Bailliez

Match 18507910 : ES Marly la Ville / FC Cergy-Pontoise

Délégué M. Dominique Neuville

Match 18507911 : JS Pontoisienne / FC Argenteuil

Délégué M. Gabriel Louis

Match 18507912 : US Persan 03 / FCM Garges

Délégué M. Eugène Boncoeur

STATUTS ET REGLEMENTS

REUNION DU 13 MARS 2017

Présents : Mme BAISNEE – MM. GAUDRY (Président) - ANDRIEU - BAILLIEZ – BROGNARA – VINTAM.

Présents : MM. FAUGERON (Comité) – LETELLIER (Comité).

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

RESERVES IRRECEVABLES NON CONFIRMES DANS LES DELAIS RESULTAT ACQUIS SUR LE TERRAIN CONFIRME

RESERVE DE L'ECLAIR DE PUISEUX

MATCH N°52572.2 DU 05/03/2017 SENIORS 4^{ème} DIV GR A ECLAIR DE PUISEUX 3 / CORMEILLES CHARS ARRONVILLE 2.

RESERVE DE SOISY ANDILLY MARGENCY FC

MATCH N° 50680.2 DU 05/03/2017 ANCIENS EXCELLENCE ST LEU 95 FC 12 / SOISY ANDILLY MARGENCY FC 12

RESERVE DE PARMAIN AC

MATCH N° 50747.2 DU 05/03/2017 ANCIENS 1^{ère} DIV GONESSE RC 11 / PARMAIN AC 11

RESERVE DE BEAUCHAMP AS

MATCH N° 51013.2 DU 05/03/2017 ANCIENS 2^{ème} DIV GR C MARLY LA VILLE ES 12 / BEAUCHAMP AS

RESERVE DU MACCABI DE SARCELLES

MATCH N°52482.2 DU 05/03/2017 C.D.M 1^{ère} DIV MACCABI DE SARCELLES / VAUREAL FCM

RESERVES

RESERVE DE L'ENT MERY MERIEL BESSANCOURT

MATCH N°56308.2 DU 05/03/2017 U17 3^{ème} DIV SARCELLES AAS 3 / ENT MERY MERIEL BESSANCOURT 2

FRAIS DE DOSSIER / 42,50 euros ENT MERY MERIEL BESSANCOURT (réserve)

Réserve confirmée le 6 mars 2017 recevable non fondée, en effet, l'arbitre de la rencontre M. GUEI Monnin était licencié dirigeant licence n° 2543541543 enregistrée le 04/12/2016

La commission dit résultat acquis sur le terrain confirmé.

RESERVE DE MONTMORENCY FC

MATCH N°52096.2 DU 05/03/2017 U17 2^{ème} DIV GR C MONTMORENCY FC 1 / EAUBONNE CSM 1

FRAIS DE DOSSIER : 42,50 euros MONTMORENCY FC (réserve)

Réserve confirmée le 05 mars 2017 recevable non fondée, en effet, tous les joueurs de l'équipe d'EAUBONNE CSM 1 étaient qualifiés à la date de la rencontre
De plus, seuls deux joueurs étaient mutation hors période

La commission dit résultat acquis sur le terrain confirmé.

DEMANDE D'EVOCATION DE ST PRIX ES

MATCH N°50081.2 DU 26/02/2017 SENIORS 1^{ère} DIV ERMONT AS 1 / JOUY LE MOUTIER FC 1

La commission demande au secrétariat d'interroger le club de JOUY MOUTIER FC sur la présence du joueur lors de cette rencontre

- M. BANTSHI MINGA Arnould N° DE LICENCE 2543268797

Ce joueur étant susceptible d'être suspendu.

RECLAMATION DES SPORTIFS DE GARGES

MATCH DU 04/03/2017 COUPE COMITE FUTSAL GARGES 2 / MARCOUVILLE 2

La commission demande au secrétariat d'interroger le club de MARCOUVILLE sur la présence du joueur lors de cette rencontre

- GOUGEON DYLAN N° DE LICENCE 2543729532

Ce joueur étant susceptible d'avoir participé au dernier match officiel de l'équipe supérieure.

RESERVE D'OSNY FC

MATCH N°50024.2 DU 05/03/2017 SENIORS EXCELLENCE CERGY PONTOISE FC 2 / OSNY FC 1

FRAIS DE DOSSIER : 42,50 euros OSNY FC (réserve)

Réserve confirmée le 06 mars 2017 recevable non fondée, en effet, aucun joueur de l'équipe de CERGY PONTOISE FC 2 n'a participé au dernier match officiel en équipe supérieure celle-ci ne jouant pas ce jour ou dans les 24 heures

Match de référence SENIORS DSR DU 26/02/2017 CERGY PONTOISE FC 1 / VILLEMOMBLE SPORT 1

La commission dit résultat acquis sur le terrain confirmé.

DEMANDE D'EVOCATION DE GROSLAY FC

MATCH N°50145.2 DU 26/02/2017 SENIORS 1^{ère} DIV GR B GROSLAY FC 1 / ENT SSG 3

FRAIS DE DOSSIER : 42,50 euros GROSLAY FC (demande d'évocation)

Demande d'évocation du 26 février 2017

Après réception du courriel de l'ENT SSG, la commission constatant que le joueur :

- DIAKONDWA NZEKA JORDY N°LICENCE 2398033478

Ne pouvait prendre part à la rencontre car il était encore en état de suspension, le match de coupe André Coutelier

Concernait l'équipe SENIORS 2, il n'avait donc pas purgé son match de suspension en équipe SENIORS 3 (art.41.4)

CREDIT GROSLAY FC : 42,50 euros

DEBIT ENT. SSG : 52,50 euros

GROSLAY FC 1 : 1 BUT 4 POINTS

ENT SSG 3 : 0 BUT 0 POINT

CONVOICATIONS

MATCH N°50419.2 DU 05/03/2017 SENIORS 3^{ème} DIV GR A MONTMORENCY FC 2 / THILLAY ESM 1

La commission demande au secrétariat de bien vouloir convoquer pour le LUNDI 27 MARS 2017 à 18H30

- L'arbitre officiel de la rencontre MONTMORENCY FC1 / LE THILLAY ESM 1 du 05/03/2017
- L'arbitre officiel du match MONTMORENCY FC 1 / VAUREAL FCM 1 du 26/02/2017
- L'arbitre officiel du match FONTENAY FC 1 / MONTMORENCY FC 1 du 05/03/2017 (non joué)

Les joueurs :

- DIOP Samba
- ANGOHIBA Junior
- BAMBAM Adama
- JOUVELET Arthur
- DA ENCARNACAO Serge

- ERRARD Kevin délégué éducateur de MONTMORENCY

- Monsieur le Président de MONTMORENCY
- Monsieur le capitaine de MONTMORENCY
- Monsieur le capitaine du THILLAY
- Monsieur le délégué du THILLAY

Munis de leurs licences et l'ensemble des licences SENIORS du club de MONTMORENCY

Présence obligatoire sous peine de sanctions graves.

DOSSIER TRANSMIS PAR LA C.O.C.

MATCH DU 05/03/2017 SENIORS 3^{ème} DIV GR B PARMAN AC 1 / EZANVILLE US 2

FRAIS DE DOSSIER : 42,50 euros EZANVILLE US

La commission constate la présence de moins de huit joueurs à l'heure du coup d'envoi de l'équipe d'EZANVILLE US 2

La commission dit match perdu par forfait à l'équipe d'EZANVILLE US 2

**PARMAIN FC 1 : 5 BUTS 4 POINTS
EZANVILLE US 2 : 0 BUT 0 BUT**

Dossier retransmis à la commission d'organisation des compétitions et des calendriers.

DOSSIER EN ATTENTE

Courrier de MONTMORENCY FC

MATCH DU 19/02/2017 SENIORS 2^{ème} DV GR A MONTMORENCY FC / ARGENTEUIL FC2 (manque feuille de match).

Demander au secrétariat copie de la feuille de match de la rencontre ci-dessus.

TOURNOIS

ECOUEEN FC

Tournoi du 26/04/2017 U11 F
Homologué 10,00 euros

ENT MERY MERIEL BESSANCOURT

Tournois du 01/05/2017 U11 F U12 F U13 F
U13 – U14 – U15 – U16

Homologués 10,00 euros x 2 = 20,00 euros

Le Président
Michel GAUDRY

La Secrétaire
Jocelyne BAISNEE

COMMISSION DEPARTEMENTALE DU CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPETITIONS

REUNION DU 14 MARS 2017

Présents : MM. SABATE, LOUIS, SENECAL, LOUIS, PODAN-MAVOUNZY, TRAON.

Assiste : Mme SYLVESTRE (Comité).

COMMUNIQUÉ

Toutes demandes de dérogation parvenues au DVOF après le mardi précédent la date du match ne sera pas traitée par le secrétariat sauf les changements de terrain sur le même stade et a la même adresse.

RAPPEL DU REGLEMENT SPORTIF DU DVOF

Article 15.3 - Les clubs doivent déclarer, lors de l'engagement de leurs équipes, le terrain sur lequel elles évoluent et sa surface de jeu.

Les clubs possédant dans une même enceinte plusieurs terrains, avec des surfaces de jeu différentes ou non, ont toutefois la possibilité de changer de terrain sous réserve que le nouveau terrain soit classé au niveau correspondant à celui de la compétition concernée.

Dans ce cas, le changement de terrain ne constitue pas un motif de report de la rencontre et ne peut pas remettre en cause son résultat.

Les joueurs des clubs visiteurs doivent donc se munir des équipements leur permettant d'évoluer sur toutes les surfaces de jeu.

Les clubs possédant plusieurs terrains situés à des adresses différentes, susceptible de faire des modifications en cours de saison, doivent faire connaître, au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant les rencontres, le lieu de celles-ci à leur adversaire et à la Ligue sous peine de match perdu par pénalité, en application de l'article 40.1 du présent Règlement Sportif.

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les mardis à partir de 16h00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même

HORAIRES DES MATCHES DE CHAMPIONNAT

U15 15H30
U17 13H00
U19 13H00
Seniors 15H00
Seniors CDM 09H45
Anciens 09H45
Vétérans +45 ans 09H45

RETOUR COMMISSION LPIFF

Le comité LPIFF du 20/02/2017 décide que les rencontres annulées du fait de cette suspension sont perdues par PENALITE.

FC FRANCO TURC CERGY PONTOISE (FG)

SENIORS 4^{ème} Division Groupe B

FC FRANCO TURC CERGY PONTOISE / USL PRESLES

Match n° 18895036 du 12/03/2017

USL PRESLES	0 point	0 but
FC FRANCO TURC CERGY PONTOISE	0 point	0 but

US LE PECQ

CRITERIUM +55 ans

US LE PECQ / FC ERAGNY

Match n° 19036341 du 12/03/2017

US LE PECQ	0 point	0 but
FC ERAGNY	4 points	0 but

RETOUR COMITE D'APPEL CHARGE DES AFFAIRES COURANTES

ACS CORMEILLAIS

SENIORS 1^{ère} Division Groupe A

Match n° 18508001 du 12/02/2017

ACS CORMEILLAIS / ASSO A

Le comité infirme la décision de Première Instance.

ACS CORMEILLAIS	0 point	1 but
ASSOA	4 points	0 but

APPLICATION ART 20.4 du RS du DVOF

FC FONTENAY

ANCIENS 2^{ème} Division Groupe A

Match n° 18513996 du 05/02/2017

CORM BOISS VEXIN 11 / FC FONTENAY 11

En application de l'article 20.4 du RS du DVOF, match reporté deux fois par le club de **CORM BOISS VEXIN**, le match se jouera sur les installations du **FC FONTENAY le 02/04/2017**. Les frais d'arbitrage restent à la charge du club de **CORM BOISS VEXIN**.

Accord de la commission.

Prévenir vos adversaires.

ACS CORMEILLAIS

U19 1^{ère} Division Groupe A

Match n° 18519142 du 11/12/2016

FCM GARGES 2 / ACS CORMEILLAIS

En application de l'article 20.4 du RS du DVOF, match reporté deux fois par le club de **FCM GARGES**, le match se jouera le **02/04/2017** sur les installations de l'**ACS CORMEILLAIS**. Les frais d'arbitrage restent à la charge du club de **FCM GARGES**.

Accord de la commission.

Prévenir vos adversaires.

REMERCIEMENTS ARBITRES

- M. ACHAB Ryane
- M. SAYAR
- M. IBAROUDENE Larbi

MATCH PERDU PAR PENALITE APRES 2 APPELS DE FEUILLES DE MATCH

FC FRANCONVILLE

Courriel du 28/02 et du 13/03/2017

Suite erreur administrative, il faut lire match perdu par pénalité après deux appels de feuilles de match à **US LE PECQ**

US LE PECQ

CRITERIUM +55 ans

Match n° 19036316 du 15/01/2017

US LE PECQ 20 / FC FRANCONVILLE 20

Match perdu par pénalité → US LE PECQ 20

52€

US LE PECQ 20

0 point

0 but

FC FRANCONVILLE 20

1 point

2 buts

COURRIER DES CLUBS

FC DEUIL ENGHEN

Courriel du 08/03/2017

Courrier non traité : manque catégorie, division, groupe et n° de match.

FCM VAUREAL

ANCIENS 2^{ème} Division Groupe A

Courriel du 13/03/2017

Match n° 18514042 du 19/03/2017

La commission ne peut répondre favorablement à votre demande, manque accord de votre adversaire, de plus le championnat se termine le 28/05/2017.

CSM EAUBONNE

Courriel du 10/03/2017

L'horaire des matches U14/U15 est fixé officiellement à 15h30.

INFORMATION – TERRAIN – DATES - HORAIRES

EMMB

U19 2^{ème} Division

Match n° 19035930 du 12/03/2017

ES MARLY 1 / FC AUVERS ENNERY 1

Cette rencontre se déroulera à **13h00** au stade S. Barissel, rue A. Malraux à **LOUVRES**.

Accord des deux clubs.

Accord de la commission.

FCM GARGES**U17 2^{ème} Division Groupe C**

Match n° 18527996 du 19/03/2017

FCM GARGES 3 / AS BEAUCHAMP

Suite au motif invoqué, la commission décide match à jouer à 15h30.

Accord de la commission.

Prévenir vos adversaires.

ES MARLY LA VILLE**CRITERIUM +45 ans Groupe C**

Match n° 18517701 du 19/03/2017

ES MARLY LA VILLE 15 / ESM THILLAY 15

Cette rencontre se déroulera au stade municipal, rue E. Boisseau à **CHENNEVIERES LES LOUVRES**.

Accord de la commission.

Prévenir vos adversaires.

EMMB**ANCIENS 3^{ème} Division Groupe C**

Match n° 18895465 du 26/03/2017

EMMB 13 / CSM EAUBONNE 12

Cette rencontre se déroulera au stade des Marboulus à **BESSANCOURT**.

Accord de la commission.

Prévenir vos adversaires.

FC ARGENTEUIL**ANCIENS Excellence**

Match n° 18513648 du 19/03/2017

FC ARGENTEUIL 11 / ASSO A 11

Cette rencontre se déroulera au stade A. Mimoun, bd Héloïse à **ARGENTEUIL**.

Accord de la commission.

Prévenir vos adversaires.

AS ERMONT**SENIORS 2^{ème} Division Groupe A**

Match n° 18510602 du 19/03/2017

AS ERMONT 2/ COSMO TAVERNY 2

Suite motif invoqué : deux matches même terrain, même heure.

Cette rencontre se déroulera à **14h00** sur les installations d'**ERMONT**.

Accord des deux clubs

Accord de la commission.

COSMO TAVERNY**ANCIENS 2^{ème} Division Groupe C**

Match n° 18514306 du 19/03/2017

COSMO TAVERNY 11 / CO CHAMBLY 12

Cette rencontre se déroulera au stade J. Bouin à **TAVERNY**.

Accord de la commission.

Prévenir vos adversaires.

CS ASSYRO CHALDEENS**SENIORS 4^{ème} Division Groupe B**

Match n° 18895038 du 12/03/2017

FC MCA / CS ASSYRO CHALDEENS 2

Cette rencontre se déroulera le 09/04/2017 sur les installations du **FC MCA**.

Accord des deux clubs.

Accord de la commission.

DEMANDES DE DEROGATIONS VIA FOOTCLUB

FC PARISIS

U17 1^{ère} Division Groupe B

Match n° 18786721 du 19/03/2017

FC PARISIS / JS PONTOISIENNE

Cette rencontre se déroulera à **12h00** au stade des Beauregards 2 à **HERBLAY**.

Accord des deux clubs.

Accord de la commission.

FC PARISIS

U17 2^{ème} Division Groupe B

Match n° 18527906 du 19/03/2017

FC PARISIS 2 / FC CERGY PONTOISE 3

Cette rencontre se déroulera à **14h00** au stade des Beauregards 1 à **HERBLAY**.

Accord des deux clubs.

Accord de la commission.

FC PARISIS

U19 1^{ère} Division Groupe A

Match n° 18519202 du 19/03/2017

FC PARISIS / FCM GARGES 2

Cette rencontre se déroulera à **12h30** au stade des Beauregards 2 à **HERBLAY**.

Accord des deux clubs.

Accord de la commission.

EMMB

U17 3^{ème} Division

Match n° 19036039 du 19/03/2017

FC GROSLAY / EMMB 2

Cette rencontre se déroulera le **14/05/2017** au stade S. Cukier à **GROSLAY**.

Accord des deux clubs.

Accord de la commission.

US ROISSY

U15 3^{ème} Division Groupe C

Match n° 18519020 du 18/03/2017

ENT THILLAY ROISSY 2 / FC FRANCONVILLE 2

Cette rencontre se déroulera à **16h30** au complexe sportif des Tournelles à **ROISSY**.

Accord des deux clubs.

Accord de la commission.

EMMB

U15 4^{ème} Division Groupe B

Match n° 19036215 du 18/03/2017

EMMB 2 / FC GROSLAY

Cette rencontre se déroulera à 13h00 au stade des Marboulus à **BESSANCOURT**.

Accord des deux clubs.

Accord de la commission.

FC St LEU

CRITERIUM +45 ans Groupe B

Match n° 18517568 du 19/03/2017

FC St LEU 95 15 / AAS SARCELLES 15

Cette rencontre se déroulera le **22/03/2017 à 20h15** au stade municipal 1 à **St LEU**.

Accord des deux clubs.

Accord de la commission.

AS MENUCOURT

ANCIENS 3^{ème} Division Groupe A

Match n° 18944185 du 02/04/2017

AS MENUCOURT 12 / AS COURDIMANCHE 12

Cette rencontre se déroulera le **29/03/2017 à 20h30** au complexe sportif Ste Appoline à **COURDIMANCHE**

Accord de la commission.

Prévenir vos adversaires.

FC FRANCONVILLE**CRITERIUM +55 ans**

Match n° 19036349 du 19/03/2017

FC FRANCONVILLE 20 / FC ERAGNY 20

Cette rencontre se déroulera le **26/03/2017** au stade J. Rolland 3 à **FRANCONVILLE**.

Accord des deux clubs.

Accord de la commission.

FC PARISIS**CRITERIUM +55 ans**

Match n° 19036339 du 02/04/2017

FC PARISIS 20 / FC ERAGNY 20

Cette rencontre se déroulera le **14/05/2017** au stade des Beauregards 1 à **HERBLAY**.

Accord des deux clubs.

Accord de la commission.

FC St LEU**ANCIENS Excellence**

Match n° 18513647 du 19/03/2017

FC St LEU 95 12 / FC MONTMORENCY 11

Cette rencontre se déroulera au stade les Andréis 1 à **St LEU**.

Accord de la commission.

Prévenir vos adversaires.

US PERSAN**U15 2^{ème} Division Groupe A**

Match n° 18518560 du 18/03/2017

US PERSAN 03 / CSM EAUBONNE

Cette rencontre se déroulera au stade G. Deschamps à **PERSAN**.

Accord de la commission.

Prévenir vos adversaires.

FC GOUSSAINVILLE**SENIORS 1^{ère} Division Groupe B**

Match n° 18508171 du 19/03/2017

FC GOUSSAINVILLE 3 / FCM GARGES 2

Cette rencontre se déroulera au stade M. Bacquet 2 à **GOUSSAINVILLE**.

Accord de la commission.

Prévenir vos adversaires.

FC GOUSSAINVILLE**U15 1^{ère} Division Groupe B**

Match n° 18518468 du 18/03/2017

FC GOUSSAINVILLE / FC DEUIL ENGHIEU

Cette rencontre se déroulera au stade M. Bacquet 2 à **GOUSSAINVILLE**.

Accord de la commission.

Prévenir vos adversaires.

ASSOA**U17 1^{ère} Division Groupe B**

Match n° 18786724 du 19/03/2017

ASSOA 2/ AS ERMONT

Cette rencontre se déroulera au parc des sports et loisirs n° 2 à **St OUEN L'AUMONE**.

Accord de la commission.

Prévenir vos adversaires.

FC GOUSSAINVILLE**U17 1^{ère} Division Groupe A**

Match n° 18526608 du 19/03/2017

FC GOUSSAINVILLE / AAS SARCELLES 2

Cette rencontre se déroulera au stade M. Bacquet 2 à **GOUSSAINVILLE**.

Accord de la commission.

Prévenir vos adversaires.

INFORMATIONS

FEUILLES DE MATCHES INFORMATISEES NON REÇUES

La commission demande aux clubs concernés, les résultats des matches et aux arbitres les confirmations des dits résultats et des éventuelles sanctions disciplinaires infligées.

SENIORS 3^{ème} Division Groupe C

FAS ARNOUVILLE 2 / JS VILLIERS LE BEL 2
Match n° 18511244 du 29/01/2017

SENIORS 3^{ème} Division Groupe C

ECLAIR DE PUISEUX 2 / AV SURVILLIERS 2
Match n° 18511250 du 26/02/2017

SENIORS 1^{ère} Division Groupe A

JS VILLIERS LE BEL 1 / FC CERGY PONTOISE 3
Match n° 18508030 du 05/03/2017

SENIORS 2^{ème} Division Groupe A

FC FONTENAY 1 / FC MONTMORENCY 1
Match n° 18510593 du 05/03/2017

SENIORS 3^{ème} Division Groupe C

AV SURVILLIERS 2 / JS VILLIERS LE BEL 2
Match n° 18511257 du 05/03/2017

U15 1^{ère} Division Groupe B

ACS CORMEILLAIS / FC DEUIL ENGHEN 1
Match n° 18518460 du 25/02/2017

MATCHES A JOUER

01/04/2017

U15 3^{ème} Division Groupe A

Match n° 18518816
AS VEXIN / ENT BOISS CORM CHARS

U15 2^{ème} Division Groupe C

Match n° 18518733
ENT VIARMES CHAUMONTEL / ENT EZANV BOUFFEMONT

02/04/2017

SENIORS 1^{ère} Division Groupe B

Match n° 18508166
FC AUVERS ENNERY / FC GOUSSAINVILLE 3

SENIORS 2^{ème} Division Groupe A

Match n° 18510598
FC MONTMORENCY / FC PARISIS 2

U19 1^{ère} Division Groupe A

Match n° 18519201
FC MONTMORENCY / FC PARISIS

SENIORS 2^{ème} Division Groupe B

Match n° 18510703
AS VEXIN / OL VIARMES ASNIERES

SENIORS 2^{ème} Division Groupe C

Match n° 18511259
ES MARLY 3 / FAS ARNOUVILLE 2

SENIORS 3^{ème} Division Groupe C

Match n° 18510863
AS BEAUCHAMP / USM BRUYERES BERNES

U19 2^{ème} Division

Match n° 19035926
FC AUVERS ENNERY / JS PONTOISIENNE

U19 2^{ème} Division

Match n° 19035925
ES St PRIX 2 / FC JOUY LE MOUTIER

CRITERIUM +45 ans Groupe B

Match n° 18517560
GAFEPB 15 / OL MONTIGNY 15

CRITERIUM +45 ans Groupe A

Match n° 18517436
ASSOA 15 / ENT BOISS CORM VEXIN 15

SENIORS 4^{ème} Division Groupe B

Match n° 18895039
BONNEUIL EN France 2 / SFC CHAMPAGNE 95 2

ANCIENS 3^{ème} Division Groupe B

Match n° 18932793
AS BEAUCHAMP 13 / USM BRUYERES BERNES 12

ANCIENS 1^{ère} Division Groupe B

Match n° 18513902
ENT BEAUMONT MOURS 11 / FC DEUIL ENGHEN 11

08/04/2017

U15 3^{ème} Division Groupe C

Match n° 18518998
ENT BEAUMONT MOURS / AS ERMONT 2

09/04/2017

ANCIENS 2^{ème} Division Groupe C

Match n° 18514303
FC AUVERS ENNERY 11 / ESM THILLAY 11

ANCIENS 2^{ème} Division Groupe A

Match n° 18514000
USC St GRATIEN 11 / FC OSNY 11

ANCIENS 3^{ème} Division Groupe C

Match n° 18895456
US MONTSOULT BAILLET 12 / AS PISCOP 11

VETERANS +45 ans Groupe A

Match n° 18517430
AS VEXIN / ACS CORMEILLAIS

SENIORS 3^{ème} Division Groupe C

Match n° 18511260
AS ÉCLAIR PUISEUX / FC St LEU 95

SENIORS 1^{ère} Division Groupe A

Match n° 18508034
AS VEXIN / OL ADAMOIS 2

SENIORS 3^{ème} Division Groupe A

Match n° 18510994
ENT BEAUMONT MOURS 2 / ASSYRO CHALDEENS

SENIORS 4^{ème} Division Groupe A

Match n° 18895153

GAFEPB 2 / ÉCLAIR PUISEUX 2

CDM Excellence

Match n° 18511387

ACS BELLOY St MARTIN 5 / PORT PAIX VIVRE 5

VETERANS +45 ans Groupe A

Match n° 18517429

ENT BOISS CORM VEXIN 15 / FC OSNY 15

ANCIENS 3^{ème} Division Groupe B

Match n° 18932796

AS ERMONT 11 / FC MESNIL AUBRY 11

U17 2^{ème} Division Groupe C

Match n° 18527992

AS BEAUCHAMP / FC MONTMORENCY

VETERANS +45 ans Groupe D

Match n° 18517590

FC SOISY AND MARGENCY 16 / FC ECOUEN 15

16/04/2017**U17 2^{ème} Division Groupe A**

Match n° 18527809

ENT BEAUMONT MOURS / GAFEP

ANCIENS 2^{ème} Division Groupe A

Match n° 18514031

FC FONTENAY 11 / ES VALLEE SAUSSERON 11

ANCIENS 2^{ème} Division Groupe C

Match n° 18514304

AS BEAUCHAMP 12 / ES St PRIX 12

SENIORS 4^{ème} Division Groupe A

Match n° 18895154

ENT CORM CHARS ARRONVILLE / COSMO TAVERNY 3

VETERANS +45 ans Groupe C

Match n° 18517690

US EZANVILLE ECOUEN 15 / OL VIARMES ASNIERES 16

VETERANS +45 ans Groupe D

Match n° 18517798

FC SOISY AND MARGENCY 16 / FC GROSLAY 15

ANCIENS 1^{ère} Division Groupe A

Match n° 18513773

AC PARMAN 11 / CERGY PORT 11

SENIORS 4^{ème} Division Groupe A

Match n° 18895151

AC PARMAN 2 / AS COURDIMANCHE 2

ANCIENS 3^{ème} Division Groupe A

Match n° 18944200

AS VEXIN 11 / AS COURDIMANCHE 12

07/05/2017

SENIORS 2^{ème} Division Groupe B

Match n° 18510726

AAS SARCELLES 3 / AS COURDIMANCHE 1

SUITE RETOUR CDIF

La Commission sanctionne les équipes suivantes de 100 € avec sursis pour non utilisation de la FMI

U17 1^{ère} Division Groupe A

• AAS SARCELLES 2

**1^{er} APPEL DE FEUILLE DE MATCH
ET
INFORMATION DU RESULTAT PAR LE CLUB ADVERSE**

ANCIENS Excellence

Match n° 18513634 du 05/03/2017

MONTMAGNY SPORTS 11 / ASSO A 11

ANCIENS 2^{ème} Division Groupe A

Match n° 18514032 du 05/03/2017

ENT BOISS CORM VEXIN 11 / FCM VAUREAL 11

CRITERIUM +45 ans Groupe A

Match n° 18517818 du 05/03/2017

MONTMAGNY SPORTS 15 / CHAUMONTEL LUZARCHES 15

U15 2^{ème} Division Groupe A

Match n° 18518555 du 04/03/2017

JS PONTOISIENNE 1 / FCM VAUREAL 1

**2^{ème} APPEL DE FEUILLE DE MATCH
AVEC AMENDE**

CDM 1^{ère} Division Groupe A

Match n° 18894478 du 19/02/2017

CORM CHARS ARRONVILLE 5 / CSM EAUBONNE 6

CORM CHARS ARRONVILLE 5

Amende 32€

1^{er} FORFAIT AVEC AMENDE

JS VILLIERS LE BEL

SENIORS 1^{ère} Division Groupe A

Match n° 18508036 du 12/03/2017

ASSOA 3 / JS VILLIERS LE BEL

JS VILLIERS LE BEL

Amende

31€

JS VILLIERS LE BEL
ASSOA 3

0 point
4 points

0 but
5 buts

FCM GARGES**U17 2^{ème} Division Groupe C**

Match n° 18527991 du 12/03/2017

FC St LEU 95 3 / FCM GARGES 3

FCM GARGES 3 **Amende** **24€**FCM GARGES 3 0 point 0 but
FC St LEU 95 3 4 point 5 buts**AS NEUVILLE****SENIORS 3^{ème} Division Groupe B**

Match n° 18511129 du 12/03/2017

US EZANVILLE ECOUEN 2 / AS NEUVILLE 2

AS NEUVILLE 2 **Amende** **24€**AS NEUVILLE 2 0 point 0 but
US EZANVILLE ECOUEN 2 4 point 5 buts**2^{ème} FORFAIT AVEC AMENDE****US EZANVILLE ECOUEN****SENIORS 3^{ème} Division Groupe B**

Match n° 18511122 du 05/03/2017

AC PARMAN / US EZANVILLE ECOUEN 2

US EZANVILLE ECOUEN 2 **Amende** **27,50€**US EZANVILLE ECOUEN 2 0 point 0 but
AC PARMAN 4 points 5 buts**Secrétaire de Séance**
M. PODAN-MAVOUNZY**Président de Séance**
Mme SYLVESTRE

COMMISSION ORGANISATION DES COUPES DEPARTEMENTALES

REUNION DU 14 MARS 2017

Présents : MM. MONGOLD (Président) – BONCOEUR – CECILIE – MAILLET.

Excusés : MM. CLAIRE – DALLE – VINTAM.

Assiste : M. CHRETIEN (Comité).

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévu à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

INFORMATIONS IMPORTANTES

POUR TOUTE DEMANDE DE DEROGATION APPLICATION DE L'ART 20.3 DU R.S DU D.V.O.F

ART 20.3 Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit Obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F le mardi précédent la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'annexe 2 du RS du DVOF.

COURRIER

Les clubs ne doivent traiter qu'une seule demande par courrier ou mail.

La commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leur rencontre, ils doivent impérativement indiquer sur papier officiel du club (un sujet par courrier), en précisant les indications suivantes en référence :

COUPE
CATEGORIE
NUMERO DU MATCH
DATE

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la commission.
De plus, les clubs désirant un arbitre doivent formuler leur demande par courrier à la CDA.

COMMUNIQUE

La commission gère 19 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres.
Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages.
Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.

ATTENTION

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Sans Lever de rideau)

15 ans (U15)	15H00
17 ans (U17)	14H30
19 ans (U19)	14H30
Seniors	14H30
Seniors CDM	09H30
Anciens dimanche matin	09H30
Vétérans + 45 ans	09H30
Féminines	15H00

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES

(Avec Lever de rideau)

15 ans (U15)	13H00
17 ans (U17)	12H30
19 ans (U19)	12H30
Seniors	12H00

INDEMNITES D'ARBITRAGE

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du Club qui en fait la demande, ou à la charge des deux Clubs dans le cas d'arbitres désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (Décision du Comité de Direction du 04 Mai 2001)

FINALES 2016 / 2017

APPEL A CANDIDATURES Suite au désistement du club de PARISIS

POUR L'ORGANISATION DES :

FINALES COMITE

(Prévoir : 2 terrains, 6 vestiaires joueurs et 2 vestiaires arbitres)

Judi 25 Mai 2017

(ANCIENS – CDM – SENIORS 95+ – JEUNES 15 ANS (U15)) (toute la journée)

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

RETOUR DES TROPHEES

Les clubs du FC DOMONT (CVO Séniors Féminines) et PRESLES U.S.L.F (Comité CDM) ont ramené les coupes des vainqueurs à la place des trophées.

La commission demande à ces deux clubs, de bien vouloir faire le nécessaire avant le mardi 21/03/2017.

Application des 50 euros d'amende (non restitution des trophées à la date limite)

Clubs concernés :

SARCELLES A.A.S.
CVO 15 ANS (U15)

MUNICIPAUX GONESSE
COMITE DU LUNDI SOIR Challenge Edmond RAULET

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

La dernière date limite pour le retour des trophées au DVOF est fixée au
Mardi 28 Mars 2016.

A cette date la Commission appliquera les pénalités financières prévues (155 euros).

SARCELLES A.A.S.
CVO 15 ANS (U15)

MUNICIPAUX GONESSE
COMITE DU LUNDI SOIR Challenge Edmond RAULET

COUPES DU VAL D'OISE

CVO SENIORS Challenge André COUTELIER

1/4 du 02 Avril 2017 à 14H30

Rencontre SARCELLES A.A.S. / ADAMOIS OL.

Rencontre SAINT BRICE F.C. / GOUSSAINVILLE F.C.

Rencontre ECOUEN F.C. / OSNY F.C.

Rencontre GARGES LES GONESSE F.C.M. / ARGENTEUIL RACING F.C.

CVO CDM

Cadrage du 19 Février 2017 à 09H30

Rencontre OSNY F.C. 5 / GONESSE R.C. 5

Accord des deux clubs

Cette rencontre se déroulera le mercredi 15 Mars 2017 à 20h00

1/8 du 02 Avril 2017 à 09H30

Rencontre FRANCONVILLE F.C. 5 / VILLIERS LE BEL J.S. 5

VILLIERS LE BEL J.S. 5 jouant en championnat les 02/04/2017

La Commission fixe cette rencontre au 09 Avril 2017

Rencontre PORT. PAIX ARGENTEUIL 5 / SAINT LEU 95 F.C. 5

Les deux clubs jouant en championnat le 02/04/2017

La Commission fixe cette rencontre au 09 Avril 2017

Rencontre ARGENTEUIL F.C. 5 / SANNOIS ST GRATIEN ENT. 5

SANNOIS ST GRATIEN ENT. 5 jouant en championnat les 02/04/2017

La Commission fixe cette rencontre au 09 Avril 2017

Rencontre FRANCO PORT. ARGENTEUIL 5 / MESNIL AUBRY F.C. 5

Rencontre COMMUNAUX DE ST GRATIEN U.S. 5 / MERY MERIEL BESSANCOURT ENT. 5

MERY MERIEL BESSANCOURT ENT. 5 jouant en championnat les 02/04/2017

La Commission fixe cette rencontre au 09 Avril 2017

Rencontre MONTIGNY OL. 5 / ADAMOIS OL. 5

ADAMOIS OL. 5 jouant en championnat les 02/04/2017

La Commission fixe cette rencontre au 09 Avril 2017

Rencontre EZANVILLE ECOUEN U.S. 5 / PRESLES U.S.L.F. 5

PRESLES U.S.L.F. 5 jouant en championnat les 02 et 09/04/2017

La Commission fixe cette rencontre au 16 Avril 2017

Rencontre CERGY PONTOISE F.C. 5 / OSNY F.C. 5 ou GONESSE R.C. 5

CVO ANCIENS

1/4 du 02 Avril 2017 à 09H30

Rencontre DEUIL ENGHIEU F.C. 11 / CERGY PONTOISE F.C. 11

Rencontre SOISY ANDILLY MARGENCY F. C. 11 / PARISIS F.C. 11

Rencontre COSMO TAVERNY 11 / EZANVILLE ECOUEN U.S. 11

COSMO TAVERNY jouant en coupe ANAF le 02/04/2017.
La Commission fixe cette rencontre au 16/04/2017.

Rencontre SAINT PRIX E.S. 11 / GOUSSAINVILLE F.C. 11

GOUSSAINVILLE F.C. jouant en coupe ANAF le 02/04/2017.
La Commission fixe cette rencontre au 16/04/2017.

CVO 19 ans (U19)

1/4 du 19 Février 2017 à 14H30

Rencontre ARGENTEUIL RACING F.C. / SAINT OUEN L'AUMÔNE A.S.

ARGENTEUIL RACING F.C. jouant en coupe de la ligue.
La Commission fixe cette rencontre au 02/04/2017.

CVO 17 ans (U17)

1/4 du 19 Février 2017 à 14H30

Rencontre SARCELLES A.A.S. / GARGES LES GONESSE F.C.M.

GARGES LES GONESSE F.C.M. jouant en championnat le 26/02/2017
La Commission fixe cette rencontre au 02 Avril 2017

Rencontre ARGENTEUIL RACING F.C. / SAINT LEU 95 F.C.

ARGENTEUIL RACING F.C. jouant en championnat
Cette rencontre se déroulera le 02 avril 2017.

CVO 15 ans (U15)

1/2 du 11 Mars 2017 à 15H00

Rencontre BEZONS U.S.O. / SAINT OUEN L'AUMÔNE A.S.

BEZONS U.S.O. jouant en championnat le 11/03/2017
La Commission fixe cette rencontre au 13 Mai 2017

Rencontre GARGES LES GONESSE F.C.M. / CERGY PONTOISE F.C.

GARGES LES GONESSE F.C.M. jouant en JVO 11/03/2017
La Commission fixe cette rencontre au 13 Mai 2017

**CVO SENIORS FEMININES
SPORT-PARK**

Cadrage du 18 Février 2017 à 15H00

Rencontre CERGY PONTOISE F.C. / OSNY F.C.

Les deux clubs jouant en Coupe de Paris
Cette rencontre se déroulera le 08 Avril 2017

Rencontre PARISIS F.C. / ENT. ESSG-EAUBONNE

PARISIS F.C. jouant en Coupe de Paris
Cette rencontre se déroulera le 08 Avril 2017

Rencontre COSMO TAVERNY / ROISSY EN FRANCE U.S.

COSMO TAVERNY jouant en Coupe de Paris
Cette rencontre se déroulera le 08 Avril 2017

Exempts tirages:

ARGENTEUIL F.C.
DOMONT F.C.
VEXIN A.S.

**CVO (U16) FEMININES
SPORT-PARK**

Cadrage du 18 Février 2017 à 15H00

Rencontre ARGENTEUIL F.C. / DOMONT F.C.

Courrier d'ARGENTEUIL F.C.

ARGENTEUIL F.C. jouant en championnat le 25/02/2017

Cette rencontre se déroulera le 01 Avril 2017.

Rencontre ERAGNY A.S.E.F.C. / SARCELLES A.A.S.

SARCELLES A.A.S. jouant en championnat le 25/02/2017

La commission fixe cette rencontre au 01 Avril 2017.

Exempts tirages:

SAINT OUEN L'AUMÔNE A.S.

BEZONS U.S.O.

OSNY F.C.

ENT. PERSAN-BEAUMONT MOURS

**CVO DU LUNDI SOIR
Challenge Auguste FAVA**

1/2 du 09 Mars 2016 à 20H00

Rencontre ORGEMONT COSMO FOOT / PIERREFITTE MONTMAGNY A.S.

Contact téléphonique avec ORGEMONT COSMO FOOT

Mail de l'Arbitre de la rencontre

PIERREFITTE MONTMAGNY A.S. Forfait

JEUX DU VAL D'OISE

JVO 19 ans (U19)

1/8 du 26 Février 2017 à 14H30

Rencontre DEUIL ENGHIEU F.C. / AUVERS F.C.-ENNERY F.C.

AUVERS F.C.-ENNERY F.C. jouant en championnat le 26/02/2017.

La commission fixe cette rencontre au 02/04/2017.

1/4 du 02 Avril 2017 à 14H30

Rencontre ENT. EZANVILLE-BOUFFEMONT / ARGENTEUIL RACING F.C. 2

Rencontre OSNY F.C. / SAINT LEU 95 F.C.

Rencontre SAINT OUEN L'AUMÔNE A.S. 2 / SAINT PRIX E.S.

SAINT PRIX E.S. jouant en championnat le 02/04/2017.

La commission fixe cette rencontre au 16/04/2017.

Rencontre COSMO TAVERNY / DEUIL ENGHIEU F.C. ou AUVERS-ENNERY F.C.

La commission fixe cette rencontre au 16/04/2017.

JVO 17 ans (U17)

1/8 du 02 Avril 2017 à 14H30

Rencontre BEZONS U.S.O. / CORMEILLAIS A.C.S.

Rencontre COSMO TAVERNY / GROSLAY F.C.

Rencontre DEUIL ENGHIEU F.C. / SAINT OUEN L'AUMÔNE A.S. 2

Rencontre GARGES LES GONESSE F.C.M. 2 / GOUSSAINVILLE F.C.

Rencontre ARNOUVILLE F.A.S. / PARISIS F.C.

Rencontre ENT. BEAUMONT-MOURS / ECOUEN F.C.

ENT. BEAUMONT-MOURS jouant en championnat le 02/04/2017.

La commission fixe cette rencontre au 16/04/2017.

Rencontre MONTSOULT BAILLET U.S. / PERSAN 03 U.S.

PERSAN 03 U.S. jouant en championnat le 02/04/2017.

La commission fixe cette rencontre au 16/04/2017.

Rencontre FRANCONVILLE F.C. / ARGENTEUIL F.C.

FRANCONVILLE F.C. jouant en championnat le 02/04/2017.

La commission fixe cette rencontre au 16/04/2017.

JVO 15 ans (U15)

1/8 du 11 Mars 2017 à 15H00

Rencontre ERMONT A.S. / AUVERS-ENNERY F.C.

AUVERS-ENNERY F.C. jouant en championnat le 11/03/2017.

La Commission fixe cette rencontre au 01/04/2017.

Rencontre GONESSE R.C. / BEZONS U.S.O.

BEZONS U.S.O. jouant en championnat le 11/03/2017.

La Commission fixe cette rencontre au 01/04/2017.

Rencontre PARISIS F.C. / CORMEILLAIS A.C.S.

CORMEILLAIS A.C.S. jouant en championnat le 11/03/2017.

La Commission fixe cette rencontre au 01/04/2017.

Rencontre ENT. LE THILLAY-ROISSY / BRUYERES BERNES U.S.M.

ENT. LE THILLAY-ROISSY jouant en championnat le 11/03/2017.

La Commission fixe cette rencontre au 01/04/2017.

1/4 du 15 Avril 2017 à 09H30

Rencontre ECOUEN F.C. / ERMONT A.S. ou AUVERS-ENNERY F.C.

Rencontre SAINT BRICE F.C. / PARISIS F.C. ou CORMEILLAIS A.C.S.

Rencontre GARGES LES GONESSE F.C.M. / ENT. LE THILLAY-ROISSY ou BRUYERES BERNES U.S.M.

Rencontre FRANCONVILLE F.C. / GONESSE R.C. ou BEZONS U.S.O

COUPES DU COMITE

COMITE CDM

1/2 du 16 Avril 2017 à 09H30

Rencontre SAINT LEU 95 F.C. 5 / SANNOIS ST GRATIEN ENT. 5

Rencontre PORT. CERGY PONTOISE 5 / MERY MERIEL BESSANCOURT ENT. 5

COMITE ANCIENS

1/2 du 05 Février 2017 à 09H30

Rencontre MENU COURT A.S. 12 / MARLY LA VILLE E.S. 12

Accord des deux clubs

Cette rencontre se déroulera le 02 Avril 2017 à 09h30.

COMITE DU LUNDI SOIR Challenge Edmond RAULET

1/4 du 20 Mars 2017 à 20H00

Rencontre ERMONT A.S. / PIERREFITTE MONTMAGNY

Rencontre DEUIL ENGHIEU F.C. / AUVERS-ENNERY F.C.

Rencontre ROISSY EN FRANCE U.S. / ERAGNY A.S.E.F.C.

Rencontre ORGEMONT COSMO FOOT / COURDIMANCHE A.S.

TIRAGES

Le Mardi 14 Mars 2017

COUPES DU VAL D'OISE

- *1/8 CVO CDM du 02 Avril 2017*

JEUX DU VAL D'OISE

- *1/4 JVO 15 ans (U15) du 15 Avril 2017*

COUPES DU COMITE

- *1/2 COMITE CDM du 16 Avril 2017*

PROGRAMME DES TIRAGES

Le Mardi 28 Mars 2017 entre 16h00 et 19h00

Aura lieu le tirage:

COUPES DU COMITE

- *1/2 LUNDI SOIR Challenge Edmond RAULET du 10 Avril 2017*

Le Mardi 04 Avril 2017 entre 16h00 et 19h00

Aura lieu les tirages:

COUPES DU VAL D'OISE

- *1/4 CVO FEMININES (U16) du 15 Avril 2017*
- *1/2 CVO 19 du 07 Mai 2017*
- *1/2 CVO 17 du 07 Mai 2017*

JEUX DU VAL D'OISE

- *1/4 JVO 17ans (U17) du 07 Mai 2017*

FORFAIT AVEC AMENDE

1/2 Finale CVO Auguste FAVA

Rencontre ORGEMONT COSMO FOOT / PIERREFITTE-MONTMAGNY

Match du 09/03/2017

Amende: 112,00 € à PIERREFITTE-MONTMAGNY.

Président de séance : M. MONGOLD

Secrétaire de séance : M. CHRETIEN

COMMISSION DEPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

REUNION DU 13 MARS 2017

Présents : Mme Gontarczyk (Présidente) – Mme Baisnée – Melle Bastos – Mme Escroignard
MM. Maytraud – Neuville – Sénécal.

Assiste : M. Le Nagard (Comité).

Excusé : M. Allard (Cdfa).

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18h00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.

Les licences des joueurs doivent être présentées avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

Toutes les feuilles de matches ou feuilles de plateaux sont à adresser au DVOF, le lundi suivant les rencontres, par le **CLUB RECEVANT**.

Les feuilles de match ou feuilles de plateaux sont à remplir impérativement avant le début des rencontres à l'aide des licences

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

COURRIERS DES CLUBS

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

ADAMOIS OL : Mail du 13.03.17

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U6/U7 du 25.03.17

ST OUEN L'AUMONE AS : Mail du 13.03.17

Pris note de votre demande de recevoir un centre à chaque plateau U6/U7

CORMEILLAIS ACS : Mail du 13.03.17

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U6/U7 du 25 03 17

La commission vous demande de lui fournir une date pour recevoir votre dernier plateau

MARLY LA VILLE ES: Mail du 12.03.17

Pris note de vos remarques sur le comportement des équipes U10/U11 de FRANCONVILLE lors des rencontres de critérium du 11 03 17

ARGENTEUIL RFC : Mail du 13.03.17

Pris note de l'adresse du stade pour le plateau U8/U9 du 18 03 17

A savoir : Stade Jean Jaurès – 30 rue Jean Jacques Rousseau à ARGENTEUIL (95100)

MONTMORENCY FC : Mail du 10.03.17

Pris note du forfait avisé d'une équipe U6/U7 sur le centre n° 10 à ADAMOIS OL du 10 03 17

FRETTOISE ES : Mail du 10.03.17

Pris note du forfait avisé de votre équipe U12/U13 sur la rencontre de critérium à SURVILLIERS le 11 03 17

PARISIS FC : Mail du 09.03.17

Pris note de l'inversion des rencontres de critérium U10/U11 du 11 03 17 suite à l'impraticabilité du terrain de VEXIN AS

BRUYERES BERNES USM : Mail du 08.03.17

Pris note du forfait avisé de vos équipes U12/U13 sur les rencontres du 11 03 17 à DEUIL ENGHIEU FC

ARGENTEUIL FC : Mail du 09.03.17

Pris note de l'adresse du stade pour les rencontres U12/U13 du 11 03 17 contre DEUIL ENGHIEU FC

VEXIN AS : Mail du 10.03.17

Pris note du forfait avisé de vos équipes sur le centre n° 9 du plateau U6/U7 à VAUREAL FCM le 11 03 17

RETOUR DES TROPHEES

**La commission demande aux clubs suivants de retourner au DVOF les coupes pour le
Lundi 27 Mars 2017**

Coupe JVO U11 : CERGY PONTOISE FC

Coupe JVO U13 : SOISY AM FC

Après cette date, la commission appliquera les pénalités financières prévues.

PLATEAU n° 7 - U8 / U9 du 18 MARS 2017

Nous demandons aux clubs de respecter le nombre d'équipes défini afin de faciliter l'organisation des plateaux sur place et d'arriver à l'heure pour ne pas perturber l'organisation des plateaux.

Les centres suivants auront lieu le Samedi Matin

Rappel : La commission demande aux équipes visiteuses d'être présentes sur les centres à 9H30 afin de débiter les plateaux à 10H00 impérativement

N°	CLUB CENTRE	ADRESSE STADE	Nbre Equipe	CLUBS VISITEURS
1	RFC ARGENTEUIL Belaid AMMICHE Tél 09 81 26 26 17	Stade Jean Jaurès 30, Rue J.J. Rousseau 95100 ARGENTEUIL	15	ARGENTEUIL RFC (5) - CERGY PONTOISE FC 2 (5) - COURDIMANCHE AS (4) - CHARS AS (1)
2	ARNOUVILLE FAS Mehdi DELANOE Tél 06 23 18 05 96	Stade Léo Lagrange 1 Rue Robert Schuman 95400 ARNOUVILLE	16	ARNOUVILLE FAS (4) - VIARMES ASNIERES OL (5) - PUISEUX LOUVRES FC (5) - SOISY AM FC (2)
3	AUVERS ENNERY FC Eddy HELLEBOID Tél 06 22 36 47 00	Stade 3 Rue Roger Tagliana 95430 AUVER S SUR OISE	16	AUVERS ENNERY FC (4) - PRESLES USL (3) - ENTENTE MMB (5) - MENU COURT AS 1 (4)
4	BOUFFEMONT AC Pascal DIAS Tél 06 87 56 21 43	Stade Av. J.B. Clément 95570 BOUFFEMONT	12	BOUFFEMONT AC (3) - FRANCONVILLE FC 2 (4) - BRUYERES BERNES USM (3) ENTENTE SANNOIS (2)
5	CERGY PONTOISE FC José TOM Tél 07 77 06 47 33	Stade Keita Av. de la Plaine des Linandes 95000 CERGY	16	CERGY PONTOISE FC 1 (5) - BEZONS USO (5) - ST OUEN AS (5) - PARISIS FC 2 (1)
6	DOMONT FC Léonard PICARDO Tél 06 27 31 05 37	Stade des Fauvettes Rue de Paris 95330 DOMONT	16	DOMONT FC (3) - COSMO TAVERNY (5) ECOUEN FC (5) - SARCELLES AAS (3)
7	Ent. ST GRATIEN Baptiste BORELLO Tél 06 80 01 73 46	Stade A. Talar 2 Bd de l'Entente 95 ST GRATIEN	13	ENTENTE ST GRATIEN (5) - FRANCONVILLE FC 1 (4) - EAUBONNE CSM (4)
8	GARGES FCM Hichem El Mahi Tél 01 39 93 27 75	Stade Coubertin 2 A. Frédéric Joliot Curie 95140 GARGES LES GONESSE	13	GARGES FCM 2 (4) - CHAMBLY COC (2) ROISSY US (2) - BEAUCHAMP AS (5)
9	JOUY LE MOUTIER FC Nicolas RORZELLE Tél 06 25 55 19 25	Stade des Merisiers Rue Rossini 95280 JOUY LE MOUTIER	14	JOUY FC (5) - MENU COURT AS 2 (4) - PONTOISIENNE JS (5)
10	MARLY LA VILLE ES Benjamin DEDIER Tél 06 23 81 82 19	Stade Sébastien Braëms Chemin du Loup 95670 MARLY LA VILLE	14	MARLY ES (5) - GOUSSAINVILLE FC (5) GARGES FCM 1 (4)
11	FC PARISIS Pascal TARDIEUX Tél 06 23 85 22 45	Stade des Beauregards 130 Route de Pierrelaye 95220 HERBLAY	15	PARISIS FC 1 (5) - VEXIN AX (4) - MAGNY FC (4) - VAUREAL FCM (2)

Les centres suivants auront lieu le Samedi après-midi

Rappel : La commission demande aux équipes visiteuses d'être présentes sur les centres à 13H00 afin de débiter les plateaux à 13H30 impérativement

N°	CLUB CENTRE	ADRESSE STADE	Nbre Equipe	CLUBS VISITEURS
12	DEUIL ENGHIEU FC Vincent MOTILA Tél 07 82 45 90 58	Stade Municipal Rue Jean Bouin 95170 DEUIL LA BARRE	15	DEUIL ENGHIEU FC (5) - ADAMOIS OL (5) - CORMEILLAIS ACS (5)
13	EZANVILLE US Laurent LEGAY Tél 07 83 97 29 06	Stade du Pré Carré 93 Av du Mal Foch 95460 EZANVILLE	14	EZANVILLE US (2) - MONTMAGNY SPORTS (4) - ST LEU FC 2 (4) - PERSAN US (4)
14	GONESSE RC Aboubakary KONATE Tél 06 20 10 33 36	Stade Eugène Cognevaut Rue Claret 95500 GONESSE	13	GONESSE RC (5) - SURVILLIERS AVENIR (3) - FONTENAY FC (3) - VEMARS ST WITZ FC (2)
15	GROSLAY FC Abdellah ADERAZE Tél 06 46 25 28 83	Stade Serge Cukier Chemin des Rouillons 95410 GROSLAY	12	GROSLAY FC (5) - FOSSES UF (3) - MONTSOULT BAILLET US (2) - BELLOY ST MARTIN ASC (2)
16	LE THILLAY ESM Loubert MARCHAND Tél 06 29 41 70 58	Stade Municipal Chemin de St Denis 95500 LE THILLAY	13	CENTRE MODIFIE LE THILLAY ESM (2) - CHAUMONTEL LUZARCHES AS (1) - CHAMPAGNE SFC (1) - ENTENTE BEAUMONT MOURS (4) - ERMONT AS (4) - ECLAIR DE PUISEUX (1)
17	MONTMORENCY FC Ludovic DA CUNHA Tél 06 51 86 50 28	Stade Nelson Mandela Ch. De La Butte aux Pères 95160 MONTMORENCY	11	MONTMORENCY FC (5) - ST PRIX ES (3) - ST LEU FC 1 (3)
18	NEUVILLE AS Brahim AZAKNI Tél 06 98 25 79 19	Stade Municipal Rue des Beaux Soleils 95000 NEUVILLE S/ OISE	13	NEUVILLE AS (1) - BEZONS USO 2 (5) - ERAGNY AS 1 (3) - OSNY FC 1 (3) - PARMAN AC (1)
19	OSNY FC Adolfo FERREIRA Tél 06 81 60 57 39	Stade Christian Léon Rue de Chars 5520 OSNY	14	OSNY FC 2 (3) - ERAGNY AS 2 (3) - ARGENTEUIL FC (5) - FRETTOISE ES (2) - BRAY & LU FC (1)
20	ST BRICE FC Djillali BEKKAR Tél 06 62 51 94 81	Stade Léon Graffin Rue de la Forêt 95350 ST BRICE S/S FORET	13	ST BRICE FC (5) - VILLIERS JS (3) - MONTIGNY OL (5)

PLATEAU n° 6 - U6 / U7 du 25 MARS 2017

Nous demandons aux clubs de respecter le nombre d'équipes défini afin de faciliter l'organisation des plateaux sur place et d'arriver à l'heure pour ne pas perturber l'organisation des plateaux.

Les centres suivants auront lieu le Samedi Matin

Rappel : La commission demande aux équipes visiteuses d'être présentes sur les centres à 9H30 afin de débiter les plateaux à 10H00 impérativement

N°	CLUB CENTRE	ADRESSE STADE	Nbre Equipe	CLUBS VISITEURS
1	ARNOUVILLE FAS Eric AVRIL Tél 06 31 76 04 19	Stade Léo Lagrange 1 Rue Robert Schuman 95400 ARNOUVILLE	12	ARNOUVILLE FAS (3) - VIARMES ASNIERES OL (5) - PUISEUX LOUVRES FC (4)
2	BEZONS USO Selim BOUAZIZ Tél 06 61 61 61 58	Stade Auguste Delaune 8bis Rue Parmentier 95870 BEZONS	13	BEZONS USO (4) - PONTOISIENNE JS (4) - ENTENTE ST GRATIEN (5)
3	EAUBONNE CSM Ludovic GUADAGNIN Tél 06 78 35 32 33	Complexe G. Hébert Rue André Chenier 95600 EAUBONNE	15	EAUBONNE CSM (4) - COSMO TAVERNY (5) - SARCELLES AAS (3) ST OUEN AS 2 (3)
4	FRANCONVILLE FC Jean-Yves VILANOVA Tél 06 81 15 07 98	Stade Jean Rolland 112 rue des Pommiers Saulniers 95130 FRANCONVILLE	16	FRANCONVILLE FC (4) - AS ERAGNY FC (5) - VEXIN AS (4) - JOUY FC (3)
5	GOUSSAINVILLE FC Iliès SAMCHAOUI Tél 06 50 10 55 05	Complexe Maurice Baquet 11 Av. Albert Sarraut 95190 GOUSSAINVILLE	16	GOUSSAINVILLE FC (4) - GONESSE RC (5) - SOISY AM FC (2) - GARGES FCM (5)
6	MARLY LA VILLE ES Gordon MAC GINLEY Tél 06 51 92 52 47	Stade Sébastien Braëms Chemin du Loup 95670 MARLY LA VILLE	26	MARLY ES (5) - ECOUEN FC (4) - DOMONT FC (3)
7	MENUCOURT AS Christophe LENOIR Tél 06 24 30 07 34	Stade Georges Galois Rue Bernard Astruc 95180 MENUCOURT	12	MENUCOURT AS (4) - CHARS AS (1) - COURDIMANCHE AS (4) - MAGNY FC (3)
8	ROISSY EN F. US Lahoucine AFKIR Tél 06 61 28 55 43	Comp. Sportif des Tournelles 55 Rue Houdard 95700 ROISSY EN FRANCE	14	ROISSY US (2) - PRESLES USL (2) - ENTENTE MMB (4) - AUVERS ENNERY FC (3) - CHAMBLY COC (1) - BRUYERES BERNES USM (2)
9	AS ST OUEN L'AUMONE Benjamin BROSSARD 70 90 80 47 37 63	Parc des Sports 1 Bd Duchet 95310 ST OUEN L'AUMONE	15	ST OUEN AS 1 (4) - PARISIS FC (4) - ARGENTEUIL RFC (2) - VAUREAL FCM (2) - BEAUCHAMP AS (3)

Les centres suivants auront lieu le Samedi après-midi

Rappel : La commission demande aux équipes visiteuses d'être présentes sur les centres à 13H00 afin de débiter les plateaux à 13H30 impérativement

N°	CLUB CENTRE	ADRESSE STADE	Nbre Equipe	CLUBS VISITEURS
10	ARGENTEUIL FC Abdoulaye COULIBALY Tél 06 89 77 56 32	Stade du Marais 45 Rue du Parc 95100 ARGENTEUIL	14	ARGENTEUIL FC (4) - CERGY PONTOISE FC 1 (4) - ST LEU FC (4) - MONTSOULT BAILLET US (2)
11	ENT.BEAUMONT MOURS Youssef LOFTI Tél 06 51 50 00 79	Stade Gilles Degenève Rue Pdt Wilson 95260 BEAMONT S/ OISE	14	Ent; BEAUMONT MOURS (3) - CORMEILLAIS ACS (4) - PERSAN US (4) - PARMAN AC (1) - BRAY & LU FC (1) - CHAMPAGNE SFC (1)
12	FONTENAY FC Etienne SYLVAIN Tél 06 68 52 12 68	Stade des Tournelles Chemin des Demoiselles 9510 FONTENAY EN PARISIS	12	FONTENAY FC (2) - LE THILLAY ESM (2) ECLAIR DE PUISEUX (1) - DEUIL ENGHIEU FC (4) - VEMARS ST WITZ FC (1) - EZANVILLE US (2)
13	MONTIGNY OL Ludovic HEUTCHING Tél 06 27 33 10 57	Stade Bois BarrAis Rue de Conflans 95370 MONTIGNY LES CORMEILLES	12	MONTIGNY OL (4) - CERGY PONTOISE FC 2 (4) - OSNY FC (4)
14	MONTMAGNY SPORTS Louis SOLVAR Tél 06 58 23 16 72	Stade Ch. Grimaud Rue de Villeteuse 95360 MONTMAGNY	12	MONTMAGNY SPORTS (4) - GROSLAY FC (4) - MONTMORENCY FC (4)
15	ST PRIX ES Mickaël COELHO Tél 06 77 96 01 58	Stade Municipal 29 Rue Pasteur 95390 ST RPIX	16	ST PRIX ES (2) - FRETTOISE ES (2) - ERMONT AS (3) - ADAMOIS OL (3) - BOUFFEMONT AC (3)
16	VILLIERS LE BEL JS Yannick NGUESSAN Tél 06 23 19 29 83	Parc des Sports Champ Bacon 95400 VILLIERS LE BEL	15	VILLIERS JS (3) - ST BRICE FC (5) - FOSSES UF (3) - SURVILLIERS AVENIR (2) - BELLOY ST MARTIN ASC (1) - CHAUMONTEL LUZARCHES AS (1)

La commission rappelle aux clubs recevant qu'il leur appartient de transmettre rapidement au DVOF la feuille de centre (récapitulative) et les feuilles de présence de chaque club accueilli.

U10 / U11

CHALLENGES U10 / U11

3^{ème} TOUR DU SAMEDI 18 MARS 2017

Pour le 3^{ème} tour, une épreuve de jonglerie devra être effectuée avant le début des rencontres.

Les équipes sont tenues de se présenter sur les centres à **09H30** afin de débiter la jonglerie à **10H00**.

Début des rencontres à 10h15

Durée des rencontres : **1 x 16 minutes** (sans mi-temps)

Le premier de chaque centre sera qualifié pour la Finale Départementale (1 équipe par club et par challenge) le **Samedi 20 Mai 2017**.

Les documents concernant l'organisation de ce 3^{ème} tour sont à retirer au siège du District à BAILLET en FRANCE à compter du Mardi 7 Mars 2017 et jusqu'au Vendredi 10 Mars 2017 à 16 h 00. Après cette date les documents d'organisation seront envoyés à la charge des clubs.

RAPPEL

Pour participer aux Challenges U10 & U11, TOUS les joueur(e)s doivent avoir une licence valide.

Le responsable du centre est tenu de vérifier les licences de toutes les équipes.

A chaque tour des Challenges U10 & U11, les clubs ont la possibilité de modifier leurs équipes qualifiées et d'utiliser un nombre maximum de 3 nouveaux joueurs par équipe sous peine de disqualification. En revanche, dans le cas où un même tour se déroulerait à 2 dates différentes, un joueur ne peut participer à ce tour qu'avec une seule équipe de son club.

Dans le cas de participation d'un joueur non qualifié, l'équipe correspondante sera disqualifiée.

Le responsable du centre adressera les feuilles de coupe et de jonglerie au DVOF.

CHALLENGE U10

Centre n° 1-U10 AS ERAGNY FC
AS ERAGNY FC 1 – AS ERAGNY FC 2 – COSMO TAVERNY 1 – OSNY FC 1

Centre n° 2-U10 SARCELLES AAS
SARCELLES AAS 1 – SARCELES AAS 2 – GONESSE RC 1 – MONTIGNY OL 1

Centre n° 3-U10 ENTENTE SSG
ENTENTE SSG 2 – ENTENTE SSG 1 – MONTMAGNY SPORT 1 – ENTENTE MMB 1

Centre n° 4-U10 ST BRICE FC
ST BRICE FC 2 – ST BRICE FC 1 – ARGENTEUIL RFC 1 – ERMONT AS 1

Centre n° 5-U10 CERGY PONTOISE FC
CERGY PONTOISE FC 2 – CERGY PONTOISE FC 1 – ADAMOIS OL 1 – BEZONS USO 1

Centre n° 6-U10 EAUBONNE CSM
EAUBONNE CSM 2 – EAUBONNE CSM 1 – DEUIL ENGHIEU FC 1 – GARGES FCM 1

Centre n° 7-U10 FRANCONVILLE FC
FRANCONVILLE FC 2 – FRANCONVILLE FC 1 – ENTENTE BEAUMONT MOURS 1 – ST BRICE FC 3

Centre n° 8-U10 ECOUEN FC
ECOUEN FC 1 – ECOUEN FC 2 – ST PRIX ES 1 – ST OUEN AS 1

CHALLENGE U11

Centre n° 1-U11 **BEZONS USO**
FRANCONVILLE FC 1 – FRANCONVILLE FC 2 – BEZONS USO 1 – GONESSE RC 1

Centre n° 2-U11 **GARGES FCM**
GARGES FCM 1 – GARGES FCM 2 – ENTENTE BEAUMONT MOURS 1 – ST BRICE FC 1

Centre n° 3-U11 **ST OUEN L'AUMONE AS**
ST OUEN AS 2 – ST OUEN AS 1 – ENTENTE MMB 1 – GOUSSAINVILLE FC 1

Centre n° 4-U11 **ARGENTEUIL RFC**
ARGENTEUIL RFC 1 – ARGENTEUIL RFC 2 – MARLY ES 1 – VILLIERS ES 1

Centre n° 5-U11 **PARISIS FC**
EAUBONNE CSM 1 – EAUBONNE CSM 2 – PARISIS FC 1 – SARCELLES AAS 1

Centre n° 6-U11 **ST LEU 95 FC**
SOISY AM FC 1 – ST LEU FC 1 – ERMONT AS 1 – CERGY PONTOISE FC 1

Centre n° 7-U11 **ADAMOIS OL**
ADAMOIS OL 1 – FONTENAY FC 1 – AS ERAGNY FC 1- MENU COURT AS 2

Centre n° 8-U11 **OSNY FC**
ENTENTE SSG 1 – BEAUCHAMP AS 1 – MONTIGNY OL 1 – OSNY FC 1

U12 / U13

FESTIVAL FOOT U12 / U13

RESULTAT DU 3^{ème} TOUR DU SAMEDI 25 FEVRIER 2017

Les équipes suivantes (une seule équipe par club) sont qualifiées pour la finale Départementale prévue le **Samedi 1er Avril 2017 à JOUY LE MOUTIER – Stade des Merisiers – Rue Rossini**

Centre n° 1	ST OUEN L'AUMONE AS 1
Centre n° 2	VILLIERS LE BEL JS 1
Centre n° 3	SOISY AM FC
Centre n° 4	Aucun qualifié
Centre n° 5	CERGY PONTOISE FC 1
Centre n° 6	ENTENTE SSG 1
Centre n° 7	MONTMORENCY FC 1
Centre n° 8	ST BRICE FC 1
Centre n° 9	SARCELLES AAS 1
Centre n° 10	BEZONS USO 1
Centre n° 11	EAUBONNE CSM 3
Centre n° 12	ST LEU FC 2
Centre n° 13	ARGENTEUIL RFC 1
Centre n° 14	ADAMOIS OL 2
Centre n° 15	COSMO TAVERNY 2
Centre n° 16	FRANCONVILLE FC 2

Application de l'Article 3 du règlement du Festival Foot U12/U13 :

- 1) CERGY PONTOISE FC 2 (centre 4) et CERGY PONTOISE FC 1 (centre 5) 1^{er} de leur groupe, sont départagés par le nombre de points
CERGY PONTOISE FC 1 qualifié pour la finale départementale
- 2) **PUISEUX LOUVRES FC 1** (centre 11) qualifié pour la Finale Départementale, meilleur 2^{ème} avec 10 points
- 3) **ARGENTEUIL RFC 1** (centre 13) qualifié pour la Finale Départementale, meilleur 2^{ème} à la jonglerie

4) SARCELLES AAS 1 (centre 9) et SARCELLES AAS 5 (centre 13) 1^{er} de leur groupe, sont départagés par le nombre de points
SARCELLES AAS 1 qualifié pour la finale départementale

RASSEMBLEMENT FUTSAL JEUNES

U12-U13

Rassemblement prévu :

Samedi 1 Avril 2017
Dimanche 2 Avril 2017

18 équipes de 8 joueurs (ses) - (5 + 3) licenciés.

Inscriptions par courrier adressées à la Commission Futsal, selon la règle « premiers inscrits, premiers retenus ».

RFC Argenteuil – Attainville Futsal Club – Corneillais ACS – Cosmo Taverny – Entente MMB – Ermont AS – Garges Djibson Futsal – Gonesse RC – Groslay FC – Jouy le Moutier Fc – Montmorency Futsal – Montmorency FC Paris FC – Persanaise Cfj – Presles Usl.

Reste 3 places

2^{ème} APPEL DE FEUILLES DE MATCHES

CHARS AS : 2^{ème} appel de feuille de match n° 19263730 du 25.02.17 – critérium U10/U11 contre CHAMPAGNE SFC

EZANVILLE US : 2^{ème} appel de feuille de match n° 19263747 du 25.02.17 – critérium U10/U11 contre PARMAIN AC

CHAMBLY COC : 2^{ème} appel de feuilles de matches n° 19264036 & 19264051 du 25.02.17 – critérium U10/U11 contre VILLIERS LE BEL JS

AMENDES

CHARS AS : 1^{er} appel de feuille de match n° 19263730 du 25.02.17 – critérium U10/U11 contre CHAMPAGNE SFC

Amende : 5€

EZANVILLE US : 1^{er} appel de feuille de match n° 19263747 du 25.02.17 – critérium U10/U11 contre PARMAIN AC

Amende : 5€

VIARMES ASNIERES OL : Feuilles de matches irrégulières sur rencontres U10/U11 du 25 02 17 contre SOISY AM FC (manque n° de matches et poule)

Amende : 6€ x 3 = 18€

AS ERAGNY FC : Feuille de match irrégulière sur rencontre du 25 02 17 contre PRESLES USL (manque n° de matches – catégorie et poule)

Amende : 6€

BOISSY L'AILLERY : Feuille de match irrégulière sur rencontre n° 19263745 du 25 02 17 – U10/U11 contre BRAY & LU FC (manque n° de licence de l'arbitre)

Amende : 6€

BEAUCHAMP AS : Feuille de match irrégulière sur rencontre n° 19264256 du 25 02 17 – U10/U11 contre ROISSY US (manque n° de licence de l'arbitre)

Amende : 6€

FONTENAY FC : Feuille de match irrégulière sur rencontre n° 19264227 du 25 02 17 – U10/U11 contre Entente BEAUMONT MOURS (manque n° de licence de l'arbitre)
Amende : 6€

GONESSE RC : 1^{er} Forfait de votre équipe 3 sur match n° 19264257 du 25 02 17 contre AUVERS ENNERY FC – critérium U10/U11
Amende : 7€

DOMONT FC : 1^{er} Forfait de votre équipe 3 sur match n° 19282444 du 25 02 17 contre COURDIMANCHE AS – critérium U10/U11
Amende : 7€

GARGES FCM : 1^{er} Forfait de votre équipe 6 sur match n° 19266576 du 25 02 17 à BEZONS USO – critérium U10/U11
Amende : 7€

ORGANISATION DES RASSEMBLEMENTS DE FIN DE SAISON

- Finale Départementale du Festival Foot U12-U13 et U13F : le Samedi 1er Avril 2017 toute la journée
JOUY LE MOUTIER – Stade des Merisiers – Rue Rossini

- Finale Départementale du Challenge U10-U11 : le Samedi 20 Mai 2017 après-midi
MONTMORENCY – Parc des Sports Nelson Mandela – Rue de la Butte aux Pères

- Finale Départementale JVO U10-U11 & U12/U13 : le Samedi 3 Juin 2017 matin
BESSANCOURT – Stade des Marboulus – Chemin de l'Isle

- Journée Nationale U6 / U7 le Samedi 10 Juin 2017, Matin et Après-midi
GOUSSAINVILLE – Stade Maurice Bacquet – Avenue Albert Sarrault

- Finale Régionale du Challenge Bleu et : Samedi 24 Juin 2017, Après-midi
CERGY PONTOISE – Stade Salif Keita – Avenue des Sports

COMMISSION DEPARTEMENTALE FUTSAL

REUNION RESTREINTE DU 13 MARS 2017

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que les feuilles de matches doivent être adressées par courrier postal ou déposées au DVOF dans les 48H suivant la rencontre dans tous les cas par le club recevant (Décision de l'AG du DVOF du 30-06-2011).

Le Club recevant doit en faire une photocopie avant envoi.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis sur papier officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

INVERSION DE RENCONTRE - ART 20.6 des RG du DVOF

En cas d'inversion de rencontre, veuillez utiliser la feuille de match correspondant au dit match indépendamment du lieu de la rencontre.

COMMUNIQUE

POUR TOUTE DEMANDE DE DEROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

ART 20.3 : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

COMMUNIQUE

Vous êtes disponible à compter de la saison 2016 - 2017, le District du Val d'Oise de Football est prêt à vous accueillir en tant que Membre Bénévole de la Commission Futsal.

Il vous suffit pour cela de nous adresser une lettre de candidature ou le formulaire ad hoc : http://district-foot95.fff.fr/common/ligue/bib_res/ressources/2210000/7500/140718142839_fiche_candidature et de l'adresser par voie postale au District du Val d'Oise de Football 6 avenue du Bosquet 95560 Baillet en France ou par messagerie à : secretariat@district-foot95.fff.fr

COURRIERS CLUBS

Attainville Futsal : Mail du 06-03-17

Pris note du forfait avisé de votre équipe U15 sur le critérium Futsal du 12-03-2017 à Goussainville Fc.

Mairie d'Argenteuil : Mail du 07-03-17

Pris note de la Fermeture du Gymnase Romain Rolland pour les compétitions Futsal à partir mercredi **15-03-17**.

Pris note du transfert des rencontres Futsal pour les Clubs d'Argenteuil Fc et Rfc à partir du **mercredi 22-03-17** :

Gymnase Pierre de Coubertin, 2 Rue des Cévennes à Argenteuil. Surface du sol : **PVC**

La commission remet la rencontre Argenteuil Rfc / Ermont As au **jeudi 30-03-17**.

La commission remet la rencontre Argenteuil Fc / Pamaf au **mardi 25-04-17**.

Attainville Futsal : Mail du 08-03-17

Pris note de l'indisponibilité du Gymnase pour la réception du plateau U9 le samedi 25-03-2017.

La commission transfère le plateau à Garges Djibson Asc

Argenteuil Fc : Mail du 09-03-17

Pris note du forfait avisé de votre équipe Futsal pour les 2 rencontres suivantes :

Match n°18838032 du samedi 11-03-17 contre Montmorency Futsal

Match n°18838037 du 14-03-17 contre Union Fc.

Goussainville Fc : Mail du 10-03-17

Pris note de l'indisponibilité du gymnase le vendredi 10-03-17 (attestation municipalité jointe).

La commission remet la rencontre contre Ermont As au **vendredi 24-03-17**.

Goussainville Fc : Mail du 13-03-17

Pris note du résultat de la rencontre Argenteuil Rfc 2 / Goussainville Fc 2 du 02-03-17. Remerciements.

La commission est dans l'attente de la feuille de match avant validation du résultat.

1^{er} FORFAIT AVISÉ SANS AMENDE

Argenteuil Fc :

1^{ère} Division B : Match **18838032** du **11-03-17**

La commission enregistre le 1^{er} forfait avisé de l'équipe d'Argenteuil Fc.

Montmorency Futsal 2 :	4 points	5 buts
Argenteuil Fc :	0 point	0 but

2^{ème} FORFAIT AVISÉ SANS AMENDE

Argenteuil Fc :

1^{ère} Division B : Match **18838037** du **14-03-17**

La commission enregistre le 2^{ème} forfait avisé de l'équipe d'Argenteuil Fc.

Union Fc :	4 points	5 buts
Argenteuil Fc :	0 point	0 but

FORFAIT COUPE AVEC AMENDE

Osny Ac 3 :

Match n° 19295219 du **04-03-17**

Lecture de la feuille de match, la commission enregistre le Forfait non avisé de l'équipe d'Osny Ac3.

L'équipe de Garges Djibson Asc 3 est qualifiée pour le prochain tour.

Osny Ac 3 : amende **112€** (phase finale)

MATCH PERDU PAR PENALITE

Suite décision du Bureau du Comité du 20-01-17, les clubs suivants ont match perdu par pénalité pour non-paiement du compte club du 20-12-16.

1^{ère} Div / B:

Match n°18838033 du 11-03-17

Pamaf : 0 point 0 but
Union Fc : 0 point 0 but

MATCHS REMIS

1^{ère} Div / A:

Match n°18837943 : Goussainville Fc 2 / Ermont Futsal 1: le vendredi 24/03/2017 à 20h30.

Match n°18837947 : Argenteuil Rfc 2 / Ermont Futsal 1: le jeudi 30/03/2017 à 20h00.

1^{ère} Div / B:

Match n°18838027 : Argenteuil Fc 1 / Pamaf 1 : le mardi 25/04/2017 à 20h15.

PRATIQUE FUTSAL JEUNES

La commission propose le calendrier de pratique suivant pour la période de Janvier à Mai 2017.

Week-end du 18 et 19 mars 2017 : Critérium Futsal U13

Week-end du 25 et 26 mars 2017 : Critérium Futsal U15 et Plateau Futsal U9

Week-end du 01 et 02 avril 2017 : Rassemblements Futsal U12/U13

Week-end du 22 et 23 avril 2017 : Critérium Futsal U15 et Critérium Futsal U11

Week-end du 29 et 30 avril 2017 : Critérium Futsal U13

Week-end du 06 et 07 mai 2017 : Critérium Futsal U15 et Plateau Futsal U9

Week-end du 13 et 14 mai 2017 : Critérium Futsal U13

Week-end du 20 et 21 mai 2017 : Critérium Futsal U15 et Critérium Futsal U11

Week-end du 27 et 28 mai 2017 : Critérium Futsal U13

Les Feuilles de présence des Clubs et les feuilles de critérium sont téléchargeables sur le site du DVOF.

Rubrique (Infos pratiques / Formulaire / Futsal jeunes).

Tous les joueurs et joueuses, dirigeants et dirigeantes doivent être licenciés et munis de leur licence pour participer aux différents critères.

Les documents d'organisation sont à transmettre au DVOF dans les 48H suivant les rencontres.

CRITERIUM FUTSAL U15

Journée N°9 - Dimanche 26 Mars 2017 (rendez-vous 09h30)			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Persanaise Cfj	Gymnase Jacques Duclos - Rue Jean Catelas 95340 Persan	5	Attainville Futsal - Garges Djibson Asc - Goussainville Fc Les Sportifs de Garges - Persanaise Cfj

CRITERIUM FUTSAL U13

Journée N°6 - Week-end des 18 et 19 Mars 2017			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Journée N°6 - Samedi 18 Mars 2017 (rendez-vous à 09h30)			
Attainville Futsal	Gymnase Municipal - Chemin du Mesnil Aubry 95570 Attainville	3	Attainville Futsal - Les Sportifs de Garges - Persanaise Cfj
Journée N°6 - Dimanche 19 Mars 2017 (rendez-vous à 09h30)			
Garges Djibson Asc	Gymnase Néruda - 4 allée Jules Ferry 95140 Garges les Gonesse	3	Garges Djibson Asc - Goussainville Fc - Montmorency Futsal

PLATEAU FUTSAL U9

Plateau N°5 - Dimanche 26 Mars 2017 (rendez-vous à 09h30)			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Garges Djibson Asc	Gymnase Néruda - 4 allée Jules Ferry 95140 Garges les Gonesse	3	Attainville Futsal - Garges Djibson Asc Les Sportifs de Garges

RASSEMBLEMENT FUTSAL JEUNES

U12-U13

Rassemblement prévu :
Samedi 1 Avril 2017
Dimanche 2 Avril 2017

18 équipes de 8 joueurs (ses) (5 + 3) licenciés.

Inscriptions par courrier adressé à la Commission Futsal, selon la règle « premiers inscrits, premiers retenus ».
RFC Argenteuil - Attainville Futsal Club - Cormeillais ACS – Cosmo de Taverny - Entente MMB - Ermont AS –
Garges Djibson Futsal - Gonesse RC - Groslay FC – Jouy le Moutier Fc - Montmorency Futsal - Montmorency FC
- Paris FC - Persanaise Cfj – Presles Usl.

Reste 3 places

FINALES DE COUPE

Appel à candidature pour l'organisation des Finales de Coupe

Les clubs souhaitant accueillir les finales Comité et CVO Futsal le samedi 27 Mai 2017 sont invités à se faire connaître par courrier, fax ou courriel adressé à la Commission Futsal du DVOF

RETOUR DES TROPHEES

La date limite pour le retour des coupes au DVOF est fixée au Lundi 03 Avril 2017.

Coupe du Val d'Oise Futsal : Goussainville Fc

A cette date la commission appliquera les pénalités financières prévues.



COMMISSION FEMININES

REUNION RESTREINTE DU 14 MARS 2017

INFORMATIONS

Toutes les feuilles de match ou feuilles de plateaux sont à adresser au DVOF, le lundi suivant les rencontres, par le CLUB RECEVANT.

Les feuilles de match ou feuilles de plateaux sont à remplir impérativement avant le début des rencontres à l'aide des licences.

Le forfait sera déclaré « avisé » à condition qu'un mail officiel parvienne au District et au club recevant avant 14H le vendredi précédent la rencontre.

POUR TOUTE DEMANDE DE DEROGATION APPLICATION DE L'ART 20.3 du R.S du D.V.O.F

ART 20.3 Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation (hors tranche horaire de la catégorie), celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F le mardi avant 14h précédent la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'annexe financière du DVOF.

Si vous rencontrez un problème de terrain : Veuillez prendre contact avec votre adversaire et inverser « IMPERATIVEMENT » la rencontre.

Pour un changement d'horaire annuel, le Club doit en faire la demande par la messagerie officielle.

RAPPEL : Les demandes de remboursement des premières licences doivent parvenir par mail sous format Excel, au DVOF avant le **31 Mars 2017** dernier délai.

COURRIERS

GOUSSAINVILLE FC

Footclub du 08/03/17

U16F Groupe B

Match n°19293200 du 18/03/17

GOUSSAINVILLE FC 2 / VAUREAL FCM 1

Changement d'horaire

La rencontre aura lieu le 18/03/17 à 14h30 à Goussainville.

Accord des deux clubs

Accord de la Commission

PARISIS FC

Mail du 14/03/17

La commission a bien reçu l'inscription de 10 joueuses à la « formation arbitres assistants » du 25/03/17

Au Stade des Maradas, passage du lycée, 95300 Pontoise.

Accord de la Commission sous réserve de places disponibles

ENT.FCPL FOSSES

Mail du 14/03/17

La commission a bien reçu l'inscription de 5 joueuses à la « formation arbitres assistants » du 25/03/17

Au Stade des Maradas, passage du lycée, 95300 Pontoise.

Accord de la Commission

GOUSSAINVILLE FC

Footclub du 09/03/17

U16F Groupe B

Match n°19293213 du 20/05/17

*GOUSSAINVILLE FC 2 / ENT.VIARMES-BELLOY 1***Changement d'horaire**

La rencontre aura lieu le 20/05/17 à 14h30 à Goussainville.

Accord des deux clubs**Accord de la Commission****COSMO TAVERNY**

Footclub du 13/03/17

U16F Groupe A

Match n°19293169 du 18/03/17

*COSMO TAVERNY 1 / BOUFFEMONT SC 1***Changement de date**

La rencontre aura lieu le 01/04/17 à 15h30 à Taverny

Accord des deux clubs**Accord de la Commission****ENT.MMB**

Footclub du 13/03/17

U16F Groupe A

Match n°19293177 du 29/04/17

*ENT.MMB 1 / BOUFFEMONT SC 1***Changement d'horaire et de terrain**

La rencontre aura lieu le 29/04/17 à 14h30 AU Stade des Marboulus à Bessancourt

Accord des deux clubs**Accord de la Commission****GONESSE RC**

Footclub du 13/03/17

U16F Groupe B

Match n°19293198 du 18/03/17

*GONESSE RC 1 / JOUY LE MOUTIER FC 1***Changement d'horaire**

La rencontre aura lieu le 18/03/17 à 16h30 à Gonesse.

Accord des deux clubs**Accord de la Commission****ENT.ESSG EAUBONNE**

Footclub du 13/03/17

U13F Groupe A

Match n°19293660 du 18/03/17

*ENT. ESSG EAUBONNE 1 / CERGY PONTOISE FC 1***Changement de terrain**

La rencontre aura lieu le 18/03/17 à 9h30 au Stade Albert Talar ((complexe sportif Michel Hidalgo) à St Gratien

Prévenir votre adversaire.**Accord de la Commission.****BEZONS USO**

Footclub du 14/03/17

U13F Groupe B

Match n°19293676 du 18/03/17

*BEZONS USO 1 / OSNY FC 1***Changement d'horaire**

La rencontre aura lieu le 18/03/17 à 11h30 à Bezons

Accord des deux clubs**Accord de la Commission****ENT.ESSG EAUBONNE**

Mail du 14/03/17

La commission a bien reçu votre accord pour accueillir le plateau U9F n°8 du 19/03/17

Les rencontres se dérouleront sur le stade Albert Talar (complexe Michel Hidalgo) début du plateau 10h30 précise (rendez-vous des équipes 10h).

La Commission vous remercie.

FORFAITS NON AVISES

ENT.ESSG EAUBONNE

Mail du 04/03/17

U16F Groupe C

Match N°19293220 du 04/03/17

MONTMORENCY FC 1 / ENT.ESSG EAUBONNE 2

1er forfait : Amende de 7€

AMENDES

MONTIGNY LES CORMEILLES FO

U16F groupe C

BEZONS USO 2 / MONTIGNY CORMEILLES FO 1

Match 19293219 du 04/03/17

FEUILLE DE MATCH IRREGULIERE : Amende de 10€

Manque numéro licence éducateurs.

SARCELLES AAS

U13F groupe C

SARCELLES AAS 1 / GONESSE RC 1

Match 19293689 du 04/03/17

FEUILLE DE MATCH IRREGULIERE : Amende de 10€

Manque numéro de la rencontre, catégorie, poule.

ENGAGEMENTS

Rappel U9F et U11F :

Tout au long de la saison, les clubs ont la possibilité d'engager des équipes U9F et U11F supplémentaires.

FESTIVAL FOOT U12F / U13F

RESULTAT DU TOUR DE QUALIFICATION DU 28 JANVIER 2017

Les équipes suivantes sont qualifiées pour la finale Départementale prévue le :

Samedi 1^{er} Avril 2017 à Jouy le Moutier

Centre n° 1 PARISIS FC

Centre n° 2 GONESSE RC

Centre n° 3 CERGY PONTOISE FC

Centre n° 4 OSNY FC

Centre n° 5 ENT FCPL FOSSES

Application de l'Article 3 du règlement du Festival Foot U12F/U13F :

ENT BRAY VEXIN (centre 3) qualifiée pour la finale départementale, meilleure 2ème avec 6 points

BEZONS USO (centre 1) qualifiée pour la finale départementale à la jonglerie, meilleure 2ème avec 5 points

ERMONT AS (centre 5) qualifiée pour la finale départementale à la jonglerie, meilleure 2ème avec 5 points

Tous les clubs qualifiés seront convoqués, lundi 20 Mars 2017 à 19h30 au Siège du DVOF à BAILLET en FRANCE :

- Présentation de la Finale Départementale (aspects réglementaires, administratif, ...)
- Présentation des épreuves (techniques, quizz éducatif et rencontres)
- Tirage au sort de la poule Festival Foot U13F

Présence obligatoire de l'éducateur de chaque équipe finaliste

FORMATION ARBITRE ASSISTANTE

Afin de préparer au mieux le **Festival Foot U13F**, la Commission Féminines et la Commission D'Arbitrage avec le soutien du Cergy Pontoise FC vous proposent une formation réservée aux joueuses évoluant en U13F (U13F, U12F et U11F) qui devront **obligatoirement effectuer l'arbitrage à la touche** lors de cette compétition.

Cette formation aura lieu le

Samedi 25 Mars 2017
De 8h45 à 12h00 – rendez-vous à 8h30
Stade des Maradas - passage du lycée 95300 Pontoise

Vous devez pour cela renvoyer votre bulletin d'inscription ci-dessous avant le **17 Mars 2017 (20 places disponibles – ordre d'arrivée des inscriptions)**

FORMATION ARBITRES ASSISTANTES

Samedi 25 Mars 2017

De 8h45 à 12h00 – rendez-vous à 8h30

Stade des Maradas - passage du lycée 95300 Pontoise

BULLETIN D'INSCRIPTION (Gratuite)

Nom du Club :

Mme / M.

Nombre de joueuses U13F / U12F / U11F :

Merci de vous engager sur la présence de vos filles afin de ne pas nuire aux autres joueuses
Nous limiterons à 5 joueuses par Club en cas de forte demande

Cachet du Club ou Mail Officiel

Date et Signature

Feuille d'inscription à nous retourner impérativement dûment remplie avant le 17 Mars 2017.

CRITERIUM U11F

Les Critériums U11F ont lieu le Samedi Matin (rendez-vous à 9h pour un coup d'envoi à 9h30)
Rappel : La commission demande aux équipes visiteuses d'être présentes sur les centres à l'heure indiquée afin de débiter rapidement
Nous demandons aux clubs de prévenir le centre d'accueil et le DVOF en cas de forfait et d'arriver à l'heure afin de faciliter l'organisation des critères sur place.

Journée N°8 - 25 Mars 2017 (rendez-vous à 9h)			
Club centre	Adresse du Stade	Nombre d'équipe	Clubs visiteurs
Cosmo Taverny	Stade Jean Bouin, 111 rue de Montmorency 95150 Taverny	4	Cosmo Taverny - Argenteuil FC - Garges FCM - Sarcelles AAS
Cergy Pontoise FC	Stade des Maradas - passage du lycée 95300 Pontoise	3	Cergy Pontoise FC - Pontoisienne JS - St Brice FC
Ent FCPL FBMP	Stade Sylvain Bariseel - rue andré Malraux 95380 Louvres	4	ENT FCPL FBMP - Bezons USO - Ecoeu FC - Jouy le Moutier FC
ENT Bray Vexin	Stade Municipal - rue de la Comte 95450 Vigny	3	ENT Bray Vexin - ENT Eaubonne SSG - Paris FC
Journée N°9 - 29 Avril 2017 (rendez-vous à 9h)			
Club centre	Adresse du Stade	Nombre d'équipe	Clubs visiteurs
Bezons USO	Stade Auguste Delaune - 8 bis rue Parmentier 95870 Bezons	4	Bezons USO - ENT Bray Vexin - Jouy le Moutier FC - St Brice FC
Ecoeu FC	Stade Municipal - Avenue Foch 95440 Ecoeu	3	Ecoeu FC - Pontoisienne JS - Sarcelles AAS
Parisis FC	Stade Municipal - rue du Général de Gaulle 95480 Pierrelaye	4	Parisis FC - Argenteuil FC - Cergy Pontoise FC - Cosmo Taverny
ENT Eaubonne ESSG	Stade Paul Nicolas - route de Margency 95600 Eaubonne	3	ENT Eaubonne ESSG - ENT FCPL FBMP - Garges FCM
Journée N°10 - 13 Mai 2017 (rendez-vous à 9h)			
Club centre	Adresse du Stade	Nombre d'équipe	Clubs visiteurs
Ent FCPL FBMP	Stade Gilles Degenève - Avenue du Président Wilson 95260 Beaumont sur Oise	4	Ent FCPL FBMP - Cergy Pontoise FC - ENT Bray Vexin - ENT Eaubonne SSG
Pontoisienne JS	Stade de la pépinière - bld de l'Europe 95300 Pontoise	3	Pontoisienne JS - Cosmo Taverny - Jouy le Moutier FC
ST Brice FC	Stade Léon graffin - rue de la forêt 95350 ST Brice sous forêt	4	ST Brice FC - Argenteuil FC - Bezons USO - Sarcelles AAS
Garges FCM	Complexe sportif Coubertin, avenue Joliot Curie 95140 Garges les Gonesse	3	Garges FCM - Ecoeu FC - Paris FC

PLATEAUX U9F

Nous demandons aux clubs de prévenir le centre d'accueil et le DVOF en cas de forfait afin de faciliter l'organisation des plateaux sur place et d'arriver à l'heure pour ne pas perturber l'organisation des plateaux.

Les plateaux auront lieu le Dimanche Matin

Rappel : La commission demande aux équipes visiteuses d'être présentes sur les centres à l'heure indiquée afin de débiter les plateaux rapidement

Le prochain plateau U9 Féminines ne pourra pas avoir lieu au Club de St Leu FC en raison du retard dans la livraison de leur nouveau terrain synthétique.

C'est pourquoi nous demandons à l'ensemble des Clubs engagés en U9F et qui n'ont pas encore reçus de plateau s'ils ont la possibilité de recevoir cette 8^{ème} journée.

Plateau N°8 - 19 Mars 2017 (rendez-vous à 10h)			
Club centre	Adresse du Stade	Nombre de club	Clubs visiteurs
ENT Eaubonne ESSG	Parc des Sports Michel Hidalgo Stade Albert Talar 2 Bld de l'Entente 95210 Saint Gratien	12	Bezons USO - Cergy Pontoise FC - Cosmo Taverny - Domont FC - Ent Méry Mériel Bessancourt - Ent FCPL FBMP - Eragny AS FC - Paris FC - Sarcelles AAS - St Leu 95 FC - Ent Bray Vexin - ENT Eaubonne ESSG
Plateau N°9 - 23 Avril 2017 (rendez-vous à 10h) - Pâques			
Club centre	Adresse du Stade	Nombre de club	Clubs visiteurs
Parisis FC	Stade Municipal - rue du Général de Gaulle 95480 Pierrelaye	12	Bezons USO - Cergy Pontoise FC - Cosmo Taverny - Domont FC - Ent Méry Mériel Bessancourt - Ent FCPL FBMP - Eragny AS FC - Paris FC - Sarcelles AAS - St Leu 95 FC - Ent Bray Vexin - ENT Eaubonne ESSG
Plateau N°10 - 28 Mai 2017 (rendez-vous à définir) - Fillofoot Régional			
Club centre	Adresse du Stade		Clubs visiteurs
LPIFF	A déterminer		Bezons USO - Cergy Pontoise FC - Cosmo Taverny - Domont FC - Ent Méry Mériel Bessancourt - Ent FCPL FBMP - Eragny AS FC - Paris FC - Sarcelles AAS - St Leu 95 FC - Ent Bray Vexin - ENT Eaubonne ESSG
Plateau N°11 - 10 Juin 2017 (rendez-vous à définir) - Journée Nationale des Débutantes			
Club centre	Adresse du Stade	Nombre de club	Clubs visiteurs
DVOF	A déterminer	12	Bezons USO - Cergy Pontoise FC - Cosmo Taverny - Domont FC - Ent Méry Mériel Bessancourt - Ent FCPL FBMP - Eragny AS FC - Paris FC - Sarcelles AAS - St Leu 95 FC - Ent Bray Vexin - ENT Eaubonne ESSG

AIDES AU FOOTBALL FEMININ 16-17

Aides au développement :

- **Création d'une équipe U11F et/ou U13F** participant au critérium départemental pour la première fois et n'ayant jamais obtenu d'aide pour celle-ci (depuis au moins 5 ans) : Malle pédagogique remise au Club lors de l'AG.

Aides à la Féminisation :

- **Gratuité des formations** de cadre (sur demande au moment de l'inscription auprès de Mme Gonzalez) avec présence obligatoire.
- **Remboursement du prix du carton de licence** pour toutes nouvelles licenciées (une seule fois par an), jamais licenciée auparavant (sur demande au format Excel auprès de la Commission Féminines qui émet un avis après vérification de sa validité. La décision est ensuite publiée dans le PV de la Commission Féminines.)

Date butoir : 31 mars 2017

Aides à la Structuration :

- **La Commission Féminines** répond à toutes vos questions lors des réunions, via son PV.
- **Julie Le Nours (agent de développement) :** footfeminin@district-foot95.fff.fr – 06.81.24.33.22.
- **Prêts de matériels** pédagogique et supports de communication sur demande et dans la mesure de nos disponibilités.

RAPPEL REGLEMENT

Rappel Règlement Sportif Général LPIFF 2016/2017 – article 11.5

Championnat DH Féminines

- **Engager 1 équipe U19 F ou U16 F** participant intégralement au Championnat Féminin correspondant, les ententes ne sont pas valables vis-à-vis de cette obligation.
- **Disposer d'une Ecole Féminine de Football** comportant au moins 12 jeunes licenciées (U6 F à U11F) et participant aux actions organisées par la Ligue et le District.

Le non-respect des obligations pendant 2 saisons consécutives entraîne la rétrogradation de l'équipe Seniors Féminines dans la division inférieure.

Il est toutefois précisé que pour participer à la Phase d'Accession à la D2 Féminine, le club concerné doit être en règle avec les obligations susvisées.

Championnat DHR Féminines

- **Engager 1 équipe U19 F ou U16 F** participant intégralement au Championnat Féminin correspondant,
- **Engager 1 équipe féminine de football d'animation** participant aux actions organisées par la Ligue et le District.
- **Avoir au moins 8** licenciées enregistrées U6 F à U13 F.

Par mesure dérogatoire, et sous réserve de respecter les obligations des clubs participant à la Promotion d'Honneur, le club accédant à la Division d'Honneur Régional n'est pas soumis aux obligations susvisées durant la première saison d'accession.

Le non-respect des obligations pendant 2 saisons consécutives entraîne la rétrogradation de l'équipe Seniors Féminines dans la division inférieure.

Championnat PH Féminines

- **Engager 1 équipe U19 F ou U16 F** participant intégralement au Championnat Féminin correspondant ou **1 équipe féminine de football d'animation** participant aux actions organisées par la Ligue et le District.

Par mesure dérogatoire, le club accédant à la Promotion d'Honneur n'est pas soumis à l'obligation susvisée durant la première saison d'accession.

Le non-respect des obligations pendant 2 saisons consécutives entraîne la rétrogradation de l'équipe Seniors Féminines dans la division inférieure.

(Extraits de l'article 11.5 du Règlement Sportif Général de la LPIFF – saison 2016-2017)



CDIF

REUNION DU 14 MARS 2017

Présents : MM. BROGNARA – LACOUR - PLASSART – VALETTE.

Excusés : Mme DELATTRE - MM. DIAZ (Comité) – FARGEON.

Assiste : M.LETELLIER (Comité).

FMI – UTILISATION DES TABLETTES

La CDIF est chargée par le Comité de Direction de former/informer les Clubs à l'utilisation de la FMI, et de suivre le taux d'utilisation chaque weekend de matches dans les catégories concernées.

La CDIF apportera toute sa contribution et son aide aux Clubs qui le souhaitent.

Pour autant, la CDIF fera des propositions à la Commission Calendrier et Organisation des Compétitions pour les Clubs qui n'utilisent pas la tablette.

Il est donc demandé à chaque club cité ci-dessous de répondre avant lundi 20/03/2017 midi, sur les raisons ayant empêché l'utilisation de la FMI.

SENIOR

Journée du 12 mars 2017

- St Ouen L'Aumône As 3
- Villiers Le Bel Js
- Roissy En France Us
- Entente Ssg 3

U17

Journée du 12 mars 2017

- Sarcelles Aas 2
- Gonesse Rc

**Rappel : 100€ d'amende (annexe financière)
Autres sanctions possibles selon le règlement FMI.**

La CDIF effectuera les recherches nécessaires (pointage informatique et via l'arbitre officiel qui a également l'obligation de faire un rapport sur les circonstances de la non utilisation).

Nous vous remercions de votre retour.

Les Clubs doivent faire parvenir au DVOF le score des matchs soumis à la FMI avant le Lundi midi.

La commission se réunissant tous les mardis de 18h00 à 20h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir les scores de leurs matchs avant le lundi 12h00 seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDIF.

FMI
INFORMATIONS TABLETTES

ATTENTION

Fin de la garantie des tablettes Archos

Quelle que soit la date à laquelle vous avez pris possession de votre tablette, nécessaire à la FMI, la date de la fin de garantie est fixée au **1^{er} avril 2017**.

Si vous avez un problème dans le fonctionnement de cette tablette, nous vous invitons, sans tarder à contacter la Société ARCHOS au téléphone : **01 73 02 86 13**

Intervenez très rapidement.

DISTINCTION DIRIGEANTS
« *BENEVOLES DU MOIS* »

Mesdames et Messieurs les Présidents de Clubs,

Pour la saison 2016/2017, la Fédération Française de Football, consciente de l'importance du bénévolat dans la pratique du football, veut favoriser des bénévoles des ligues- districts et clubs. Cette opération vise à valoriser les bénévoles licenciés, les clubs et plus largement s'inscrire dans un projet global de recrutement, de fidélisation, de féminisation, de rajeunissement et d'intégration de nouveaux publics. Le DVOF a décidé de lancer l'opération et récompenser durant ce deuxième semestre de la saison les bénévoles des clubs du Val d'Oise. Le Comité a confié le pilotage du dossier à la CDIF.

Chaque président de club pourra donc remplir le formulaire ci-dessous concernant ce bénévole que vous voulez honorer. Ce document dûment rempli devra parvenir au DVOF à l'attention de la CDIF **avant le 20 mars**.

Les bénévoles désignés dans le cadre de cette opération recevront une dotation de la L.F.A. en fin de saison.

Si toutefois l'opération était « victime de son succès », comprenez que le nombre de participants étant limité il conviendra à la Commission et au Comité de Direction d'arbitrer (date de retour du formulaire, profil du bénévole...).

En attendant de recevoir votre proposition, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les Présidents de Clubs, l'expression de nos sentiments sportifs.

Président de séance
PLASSART Joseph

Secrétaire de séance
VALETTE Laurent

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

REUNION DU 10 FEVRIER 2017

Présents : M. J-C. GUILLEMET (Président)

Mme V. CAZENAVE

MM. C. BARRAULT - G. CHEROUX - J-F. COCHET - K. GARNIER - D. MEUNIER - JL. DESIRÉE - F. THÉVARD
- J. PITKIAYE - F. CALLEWAERT - J. CEIA

Excusés : MM. A. LISSORGUE - E. BOISDENGHIEU - JC. GOUNOT - R. HACHEMANE - C. GOUVEIA

Assistent : M. F. BORDET (Représentant de la CRA) - J. MOREIRA (Représentant des arbitres au Comité de Direction)

La CDA félicite Christian BARRAULT à nouveau Grand Père

La CDA remercie M. DELFORGE, président du DVOF et les membres du Comité de Direction pour la dotation offerte aux membres de la CDA et aux observateurs.

COURRIERS

LPIFF

Département des Activités Sportives - Service arbitrage

*** Délégations sur les matchs**

Match U17 DSR du 22/01/2017

Match U17 DHR du 26/02/2017

***Stage initiateur en arbitrage**

Convocation stage initiateur en arbitrage : vendredi 3 et samedi 4 février 2017

DVOF

*** Section technique**

Mail du 08/02/2017 : demande d'intervention de la CDA pour la formation des éducateurs pour la mise en place du module arbitrage des 13 et 14 mars 2017

***Section foot féminin**

Mail du 06/02/2017 : demande de la section foot féminin pour une formation arbitre assistante

ARBITRES

*** Indisponibilités**

- Juan-Miguel Gonzalez Gomez, arrêt prolongé jusqu'au 15/03/2017

La CDA lui souhaite un prompt rétablissement

- Sofiane BELGACEM, mail du 05/02/2017 informant de son incapacité physique d'arbitrer. La CDA attend un certificat médical pour le désigner à nouveau

*** Démissions :**

BAH Ibrahima : mail du 09/01/2017

POULAIN Hamza : mail du 09/02/2017

*** Mails :**

- E. MOUSSIKIAN, mail du 22/01/2017, nous fait part de son arrêt pour cette saison, par conséquent ne sera plus désigné

- M. CHARTIER souhaite devenir accompagnateur, mail du 08/02/2017, la CDA donne un avis favorable
- D. ENGEZ n'a pas pu se présenter à la dernière session de l'examen théorique, conformément au règlement intérieur, il ne sera plus désigné.

DIVERS

Candidats Foot à 11

Tous les candidats reçus à l'examen théorique ont été vus, seuls 2 ont échoué à l'examen pratique.
Total nouveaux arbitres formés cette saison : 51

Stage candidats

Convocation envoyée aux arbitres sur leur boîte myff + relance par mail

Parrainage des candidats

Les parrainages de MM. Nabais Pires, Vigneron, Sol et Madoré ont débuté

Futsal

Les observations devraient être achevées pour mi mars 2017.
Les candidats formés par la ligue seront observés par le district.

Foot à Effectif réduit

Session arbitrage foot féminin, demande de Julie LE NOURS

Tests physiques

Dernière session du 28/01/2017 : 3 arbitres se sont présentés

Examen théorique annuel

Dernière session réalisée le 21/01/2017 : au total 184 arbitres ont passé l'examen théorique et validé

Les clubs dont les arbitres n'ont pas satisfait aux épreuves physiques et / ou théoriques seront informés par courrier.

Stage Jeunes Pâques à Port Bail

Réunion d'information avec les stagiaires et leurs représentants légaux, le 28/02/2017 au district.

Stage annuel des arbitres le 14 janvier 2017

Stage très réussi, présence de 4 arbitres fédéraux.

La CDA remercie MM. VARELA, LISSORGUE, BERCHÉBRU, MICHOUT pour leur disponibilité et leur partage d'expérience

Nouveaux formulaires du district

Les nouveaux formulaires seront diffusés rapidement

Enquête CDA CDDRFA sur la formation

La CDA a répondu à l'enquête

La prochaine réunion de la CDA est fixée au 10 mars 2017

Jean Claude GUILLEMET
Président

François THEVARD
Secrétaire

ANNEXES

TABLEAUX DES NON PAIEMENTS

N°S		SAISON 2016-2017 / Mois de janvier 2017							
N° de match	Date	Équipes en présence	Nature de la rencontre	Montant indemnités arbitrage	Amende	TOTAL DÛ	A LA CHARGE DE	NOM PRÉNOM/ARBITRE	N° licence
18518535	10/12/2016	JS PONTOISIENNE PERSAN US 03	CH U15 2D	66,00 €	46,00 €	112,00 €	JS PONTOISIENNE	Rayan AIT-ALI-SLIMANE	2545463410
19123906	17/12/2016	OSNY FC BEZONS USO	Comité 15 ans	33,00 €	46,00 €	79,00 €	BEZONS USO	Ahmed Rayane MAHAMDI	2547135142
19161193	08/01/2017	RFC ARGENTEUIL ENT. BEAUMONT MOURS	CVO U17	35,50 €	46,00 €	81,50 €	ENT. BEAUMONT MOURS	GONCALVES DE ARAUJO Julien	2543999356
19161091	08/01/2017	Garges les Gonesse FCM ST PRIX ES	CVO U19	38,00 €	46,00 €	84,00 €	ST PRIX ES	Moriba KEITA	2543437465
18519387	15/01/2017	PERSAN US 03 ST PRIX ES	CH U19 1D	46,00 €	46,00 €	92,00 €	PERSAN US 03	Rudy JOSEPH ROSE	2543872561
18894477	15/01/2017	ST BRICE FC ST LEU PB FC	CH CDM 1D	46,00 €	46,00 €	92,00 €	ST BRICE FC	Jamel JIALA	2545364446
18513607	15/01/2017	MONTIGNY LES CORMEILLES FO SOISY ANDILLY MARGENCY FC	CH Anciens Exc	46,00 €	46,00 €	92,00 €	MONTIGNY LES CORMEILLES FO	Djamel OUDNI	2320636803
18786690	15/01/2017	VAUREAL FCM PERSAN US 03	CH U17 1D	71,00 €		71,00 €	VAUREAL FCM	Joel DINO	2547147327
18518269	21/01/2017	CORMEILLAIS ASC BEZONS USO	CH U15 Exc	46,00 €	46,00 €	92,00 €	CORMEILLAIS ASC	Maroine BELKHIRA Donia BEN YOUNES AA1 Lounes BEN BELAID AA2	2543849210 2546529884 2543885488
18508001	22/01/2017	CORMEILLAIS ASC ST OUEN L'AUMONE AS	CH Senior 1D	46,00 €	46,00 €	92,00 €	CORMEILLAIS ASC	Salem HAMMAR	2320204290
18527974	22/01/2017	FRANCONVILLE FC Garges les Gonesse FCM	CH U17 2D	71,00 €		71,00 €	FRANCONVILLE FC	Snc GULJAR MIAH	2547885665
	25/01/2017	Sélection interdépartementale	U14 G	66,00 € 66,00 € 66,00 €		66,00 € 66,00 € 66,00 €	DVOF	Ahmed Rayane MAHAMDI Lilia FERRADJI Thomas NABAIS PIRES	2547135142 2546934490 2544491458
	29/01/2017	Challenge Laura Dupuis DVOF	U16 F	71,00 € 71,00 € 71,00 € 71,00 €		71,00 € 71,00 € 71,00 € 71,00 €	DVOF	Gabriel LOUIS Mohamed BENYOUCEF Wikenson ORELUS Pascal RENAULT	2546201539 2339999009 2368034371 2310430555
18511374	29/01/2017	MONTIGNY LES CORMEILLES FO JOUY LE MOUTIER	CH CDM EXC	46,00 €	46,00 €	92,00 €	MONTIGNY LES CORMEILLES FO	Nicolas CIAMBRA	2388056269
18517413	29/01/2017	OSNY FC CERGY PONTOISE FC	Vétérans +45	38,00 €	46,00 €	84,00 €	CERGY PONTOISE FC	Christophe LEDRAPPIER	2348038390
18786706	29/01/2017	ERMONT AS MONTIGNY LES CORMEILLES FO	CH U17 1D	71,00 €		71,00 €	ERMONT AS	Rayan AIT-ALI-SLIMANE	2545463410

TABLEAUX DES MALUS

Absence à un match non justifiée

--

Absence d'Arbitre en Commission Discipline

--

Absence de rapport en Commission Discipline

NOM	Prénom	Civilité	Equipe 1	Equipe 2	date	Cat	Div	Gpe	Malus	Club
DIABY	Abdoul Mohamed	Monsieur	Assyro -Chaldeens1	Thillay ESM-1	22/01/2017	S	3	A	2	507986

NOM	Prénom	Civilité	Equipe 1	Equipe 2	date	Cat	Div	Gpe	Malus	Club
DIABY	Abdoul Mohamed	Monsieur	Parisis FC	Argenteuil FC	11/12/2016	S	2	A	2	507986

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

REUNION DU 14 MARS 2017

Présents : MM. CHUPPE - . MAGGIO- PLASSART-.BROGNARA

Assiste : M. LETELLIER (Comité).

Excusés : MM. FEBVAY (Président) - DAMATA - ANDRIEU

COURRIER

La commission accuse réception du P.V. de la C.R.T.I.S. du 07 Mars 2017
Remerciements.

RAPPEL

A tous les clubs du DISTRICT DU VAL-D'OISE

Il est impératif, pour disputer une rencontre de football, de mettre à disposition des joueurs et des arbitres des installations conforme au règlement et en état de fonctionner (sanitaires et douches).

DEPLACEMENT

VILLE D'ATTAINVILLE GYMNASE MUNICIPAL N N I 95028 99 01

MM. PLASSART et CHUPPÉ de la C D T I S 95 se rendront, le vendredi 17 mars à 10 h00, sur les installations de la commune afin de procéder au classement du gymnase. La surface de jeu doit être en configuration match.

IMPORTANT

Les clubs souhaitant faire jouer des matches en nocturne ou semi nocturne sont invités à vérifier le classement de leurs terrains en éclairage.

Président de séance
BROGNARA Aurélien

Secrétaire de séance
PLASSART Joseph

COMMISSION DEPARTEMENTALE DU FAIR-PLAY ET DE L'ETHIQUE

REUNION DU 15 MARS 2017

Présents : Mme Gontarczyk,
MM Blondeau, Cochet, Guérin, Pincemin.

Assiste : Mme Escroignard (Comité), M Diaz (Président - Comité)

INFORMATION IMPORTANTE

Toutes les décisions prises par la commission sont susceptibles d'appel devant le Comité d'appel chargé des affaires courantes du DVOF.

COMMUNIQUE

La commission rappelle aux clubs qu'il est possible de récupérer des points de bonus suivant l'article du Challenge du Fair Play ci-dessous :

Article 4.2 : Points de BONUS

- Article 4.2.1 : Après 2 rencontres consécutives de championnat dirigées par un arbitre officiel uniquement, sans aucune sanction administrative, l'équipe concernée pourra demander à la Commission Fair-Play et Ethique, 2 points de BONUS venant en déduction des points de malus de la dite équipe. La demande devra être faite par écrit (courrier, fax, courriel) avec les informations concernant la catégorie, la division, le groupe, l'équipe concernée et la copie des feuilles de matches concernées.

La commission rappelle à tous les Présidents que des points de bonus peuvent être attribués lors des rencontres foot animation U11 & U13. Il suffit pour cela de compléter le document intitulé « REGARDS CROISES » au verso des feuilles de match.

COURRIERS DES CLUBS

ERMONT AS : Mail du 13.03.17

La commission vous remercie de votre information suite à l'attention demandée sur le match U19 Excellence du 12.03.17 : ERMONT AS / DEUIL ENGHIEU FC

MENUCOURT AS : Mail du 03.03.17

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus suite à 2 matches de championnat consécutifs sans aucune sanction administrative conformément à l'article 4 du Challenge du Fair-play.

Après vérification la commission ne peut donner une suite favorable car les matches ne sont pas consécutifs

GONESSE RC : Mail du 28.02.17

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus suite à 2 matches de championnat consécutifs sans aucune sanction administrative conformément à l'article 4 du Challenge du Fair-play.

Après vérification la commission accorde les 2 points et transmet au secrétariat pour suite à donner.

Equipe concernée : U 19 – 1^{ère} Division – Poule B – Matches n° 18519401 du 22.01.17 et 18519332 du 29.01.17

GONESSE RC : Mail du 28.02.17

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus suite à 2 matches de championnat consécutifs sans aucune sanction administrative conformément à l'article 4 du Challenge du Fair-play.

Après vérification la commission accorde les 2 points et transmet au secrétariat pour suite à donner.

Equipe concernée : U 19 – 1^{ère} Division – Poule B – Matches n° 18519322 du 05.02.17 et 18519393 du 12.02.17

MENUCOURT AS : Mail du 01.03.17

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus suite à 2 matches de championnat consécutifs sans aucune sanction administrative conformément à l'article 4 du Challenge du Fair-play.

Après vérification la commission accorde les 2 points et transmet au secrétariat pour suite à donner.

Equipe concernée : U17 – 2^{ème} Division – Poule B – Matches n° 18527878 du 15.01.17 et 18527873 du 27.11.16

MARLY ES : Mail du 08.03.17

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus suite à 2 matches de championnat consécutifs sans aucune sanction administrative conformément à l'article 4 du Challenge du Fair-play.

Après vérification la commission accorde les 2 points et transmet au secrétariat pour suite à donner.

Equipes concernées :

ANCIENS – Excellence – Matches n° 18513625 du 29.01.17 et 18513612 du 12.02.17

U19 – 2^{ème} Division – Poule Unique – matches n° 19035896 du 20.11.16 et 19035873 du 04.12.16

MENUCOURT AS : Mail du 09.03.17

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus suite à 2 matches de championnat consécutifs sans aucune sanction administrative conformément à l'article 4 du Challenge du Fair-play.

Après vérification la commission accorde les 2 points et transmet au secrétariat pour suite à donner.

Equipe concernée : SENIOR – 1^{ère} Division – Poule B – Matches n° 18508124 du 12.02.17 et 18508138 du 05.02.17

PRESLES USL : Mail du 15.03.17

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus suite à 2 matches de championnat consécutifs sans aucune sanction administrative conformément à l'article 4 du Challenge du Fair-play.

Après vérification la commission accorde les 2 points et transmet au secrétariat pour suite à donner.

Equipe concernée : CDM – Excellence – Matches n° 18511315 du 06.02.17 et 18511376 du 29.01.17

VIARMES ASNIERES OL : Mail du 26.02.17

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus suite à 2 matches de championnat consécutifs sans aucune sanction administrative conformément à l'article 4 du Challenge du Fair-play.

Après vérification la commission accorde les 2 points et transmet au secrétariat pour suite à donner.

Equipes concernées :

SENIOR – 2^{ème} Division – Poule B - Matches n° 18510671 du 06.11.16 et 18510678 du 20.11.16

SENIOR – 3^{ème} Division – Poule A - Matches n° 18510929 du 30.10.16 et 18510936 du 06.11.16

U17 – 2^{ème} Division – Poule A - Matches n° 18527782 du 27.11.16 et 18527787 du 05.02.17

U15 – 2^{ème} Division – Poule C – Matches n° 18518684 du 24.09.16 et matches n° 18518688 du 01.10.16

MENUCOURT AS : Mail du 09.03.17

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus suite à 2 matches de championnat consécutifs sans aucune sanction administrative conformément à l'article 4 du Challenge du Fair-play.

Après vérification la commission accorde les 2 points et transmet au secrétariat pour suite à donner.

Equipe concernée : SENIOR – 3^{ème} Division – Poule B – Matches n° 18511088 du 11.12.16 et 18511116 du 26.02.17

MENUCOURT AS : Mail du 09.03.17

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus suite à 2 matches de championnat consécutifs sans aucune sanction administrative conformément à l'article 4 du Challenge du Fair-play.

Après vérification la commission accorde les 2 points et transmet au secrétariat pour suite à donner.

Equipe concernée : CDM – 2^{ème} Division – Poule A – Matches n° 18894462 du 13.11.16 et 18894472 du 27.11.16

MARLY ES : Mail du 08.03.17

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus suite à 2 matches de championnat consécutifs sans aucune sanction administrative conformément à l'article 4 du Challenge du Fair-play.

Après vérification la commission accorde les 2 points et transmet au secrétariat pour suite à donner.

Equipes concernées :

U15 – 2^{ème} Division – Poule C – Matches n° 18518680 du 17.09.16 et 18518686 du 24.09.16

U15 – 2^{ème} Division – Poule C – Matches n° 18518713 du 10.12.16 et 18518725 du 28.01.17

PRINTEMPS DU FAIR-PLAY

La commission remercie le délégué de la rencontre SENIOR EXCELLENCE – ES MARLY / DEUIL ENGHIEU FC du 12.03.17 pour son rapport



DISTRICT DU VAL DOISE DE FOOTBALL

FICHE FAIR PLAY CHALLENGE CLUB

REGARDS CROISÉS FOOT-ANIMATION

DATE	N° DE MATCH
EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
COMPETITION	
<input type="checkbox"/> CRITERIUM	<input type="checkbox"/> COUPE
CATEGORIE	COUPE
SERIE	TOUR
GROUPE	

APPRECIATION PAR L'ÉQUIPE RECEVANTE DE L'ÉQUIPE VISITEUSE

APPRECIATION PAR L'ÉQUIPE VISITEUSE DE L'ÉQUIPE RECEVANTE

ITEM 1 - L'AVANT MATCH	ITEM 1 - L'AVANT MATCH																														
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="4" style="background-color: #ffff00;">ACCUEIL / PONCTUALITE</th> <th style="background-color: #000080; color: white;">Total points</th> </tr> <tr> <th style="background-color: #ffff00;">Très bon</th> <th style="background-color: #ffff00;">Bon</th> <th style="background-color: #ffff00;">Moyen</th> <th style="background-color: #ffff00;">Mauvais</th> <th style="background-color: #000080; color: white;">ITEM 1</th> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">0</td> <td></td> </tr> </table>	ACCUEIL / PONCTUALITE				Total points	Très bon	Bon	Moyen	Mauvais	ITEM 1	3	2	1	0		<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="4" style="background-color: #ffff00;">ACCUEIL / PONCTUALITE</th> <th style="background-color: #000080; color: white;">Total points</th> </tr> <tr> <th style="background-color: #ffff00;">Très bon</th> <th style="background-color: #ffff00;">Bon</th> <th style="background-color: #ffff00;">Moyen</th> <th style="background-color: #ffff00;">Mauvais</th> <th style="background-color: #000080; color: white;">ITEM 1</th> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">0</td> <td></td> </tr> </table>	ACCUEIL / PONCTUALITE				Total points	Très bon	Bon	Moyen	Mauvais	ITEM 1	3	2	1	0	
ACCUEIL / PONCTUALITE				Total points																											
Très bon	Bon	Moyen	Mauvais	ITEM 1																											
3	2	1	0																												
ACCUEIL / PONCTUALITE				Total points																											
Très bon	Bon	Moyen	Mauvais	ITEM 1																											
3	2	1	0																												
ITEM 2 - LE MATCH	ITEM 2 - LE MATCH																														
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="4" style="background-color: #ffff00;">FAIR PLAY</th> <th style="background-color: #000080; color: white;">Total points</th> </tr> <tr> <th style="background-color: #ffff00;">Très bon</th> <th style="background-color: #ffff00;">Bon</th> <th style="background-color: #ffff00;">Moyen</th> <th style="background-color: #ffff00;">Mauvais</th> <th style="background-color: #000080; color: white;">ITEM 2</th> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">0</td> <td></td> </tr> </table>	FAIR PLAY				Total points	Très bon	Bon	Moyen	Mauvais	ITEM 2	3	2	1	0		<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="4" style="background-color: #ffff00;">FAIR PLAY</th> <th style="background-color: #000080; color: white;">Total points</th> </tr> <tr> <th style="background-color: #ffff00;">Très bon</th> <th style="background-color: #ffff00;">Bon</th> <th style="background-color: #ffff00;">Moyen</th> <th style="background-color: #ffff00;">Mauvais</th> <th style="background-color: #000080; color: white;">ITEM 2</th> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">0</td> <td></td> </tr> </table>	FAIR PLAY				Total points	Très bon	Bon	Moyen	Mauvais	ITEM 2	3	2	1	0	
FAIR PLAY				Total points																											
Très bon	Bon	Moyen	Mauvais	ITEM 2																											
3	2	1	0																												
FAIR PLAY				Total points																											
Très bon	Bon	Moyen	Mauvais	ITEM 2																											
3	2	1	0																												
ITEM 3 - L'APRES MATCH	ITEM 3 - L'APRES MATCH																														
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="4" style="background-color: #ffff00;">CONVIVIALITE</th> <th style="background-color: #000080; color: white;">Total points</th> </tr> <tr> <th style="background-color: #ffff00;">Très bon</th> <th style="background-color: #ffff00;">Bon</th> <th style="background-color: #ffff00;">Moyen</th> <th style="background-color: #ffff00;">Mauvais</th> <th style="background-color: #000080; color: white;">ITEM 3</th> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">0</td> <td></td> </tr> </table>	CONVIVIALITE				Total points	Très bon	Bon	Moyen	Mauvais	ITEM 3	3	2	1	0		<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="4" style="background-color: #ffff00;">CONVIVIALITE</th> <th style="background-color: #000080; color: white;">Total points</th> </tr> <tr> <th style="background-color: #ffff00;">Très bon</th> <th style="background-color: #ffff00;">Bon</th> <th style="background-color: #ffff00;">Moyen</th> <th style="background-color: #ffff00;">Mauvais</th> <th style="background-color: #000080; color: white;">ITEM 3</th> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">0</td> <td></td> </tr> </table>	CONVIVIALITE				Total points	Très bon	Bon	Moyen	Mauvais	ITEM 3	3	2	1	0	
CONVIVIALITE				Total points																											
Très bon	Bon	Moyen	Mauvais	ITEM 3																											
3	2	1	0																												
CONVIVIALITE				Total points																											
Très bon	Bon	Moyen	Mauvais	ITEM 3																											
3	2	1	0																												
TOTAL POINTS FAIR PLAY	TOTAL POINTS FAIR PLAY																														
EVALUATEUR	EVALUATEUR																														
NOM & PRENOM	NOM & PRENOM																														
STATUT	STATUT																														
Signature	Signature																														

Signature de l'Arbitre de la rencontre
Nom et Prénom

Prochaines réunions

- Mercredi 19 Avril à 18 h 30
- Mercredi 17 Mai à 18 h 30

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE SECTION DES LOIS DU JEU

REUNION DU 10 MARS 2017

Présents : Mme Cazenave
MM. C. Barrault, Jc. Guillemet, K. Garnier, F. Thevard.

Match n° 18519092 : U19 Excellence Ermont A.S.1 / St.Ouen l'Aumône A.S.2 du 12 février 2017

La section jugeant en premier ressort, procède à l'examen de la réserve déposée par l'A.S. St. Ouen l'aumône, portant sur un refus de l'arbitre, de valider un but marqué, en raison de la présence sur le terrain d'une personne supplémentaire (éducateur), au moment des faits.

Pris connaissance des pièces versées au dossier :
la feuille de match, le courrier du club réclamant, le rapport initial et le rapport complémentaire comportant les précisions demandées à l'arbitre par la présente section.

Sur la forme :

Considérant que dans son rapport, l'arbitre affirme que l'éducateur de l'équipe de saint Ouen l'aumône, au moment où le but n'a pas été validé : « lui a signalé qu'il portera réserve. Sans donner suite sur le terrain », la réserve n'étant posée qu'après la rencontre.

Considérant que pour l'appréciation des faits, les déclarations d'arbitre doivent être retenues jusqu'à preuve contraire, en vertu de l'art.128 des règlements généraux de la FFF.

Considérant dès lors que la réserve n'a pas été déposée au moment du fait contesté dans les formes prescrites à l'art. 30.19 al. (a) du RSG. Du DVOF.

Considérant dès lors que la section n'a pas à statuer sur le fond.

Par ces motifs et après en avoir délibéré, la section dit la réserve irrecevable et confirme le résultat acquis sur le terrain.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF, dans un délai de 10 jours à compter du lendemain de la notification, dans les conditions de forme prévues par l'Article 31 du Règlement sportif .